

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Abonnements (au 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 35 fr. - 3 Mois: 20 fr.
S'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL-PARI

UNE PIÈCE DE 120 LONG PENDANT LE COMBAT



A l'instar de nos batteries de 75, celles de 120 long sont toujours habilement dissimulées. Il est donc difficile aux avions ennemis d'en repérer les emplacements et de fournir des renseignements précis aux chefs qui les envoient en reconnaissance.

La journée du 7 Décembre (127^e de la guerre)

La supériorité de notre offensive s'affirme d'Armentières à l'Argonne; notre artillerie lourde prend l'avantage en Champagne.

En Pologne, les combats continuent, favorables aux armées russes.

En Arménie, la progression russe est importante.

La situation militaire

Il y a un an, la classe 1913 venait d'être incorporée et commençait son instruction. A la même date, un nouveau ministère prenait le pouvoir, et, par une de ces vicissitudes troublantes de notre régime parlementaire, c'étaient les adversaires de la loi de trois ans, le parti qui s'y était opposé et avait voté contre elle, qui allaient être chargés d'en poursuivre l'application.

La déclaration ministérielle protestait de son respect pour la loi de trois ans, mais elle laissait percer qu'on pourrait envisager une réduction du service militaire dans un avenir plus ou moins éloigné, si les circonstances extérieures le permettaient.

Or, quelques jours auparavant, dans le courant de novembre — c'est le Livre Jaune publié ces jours derniers qui nous l'apprend — un avertissement des plus graves avait été donné par M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, sur les préparatifs de guerre de l'Allemagne. Il confirmait ainsi tout ce que l'on savait déjà de l'augmentation des forces de l'armée allemande et justifiait la magnifique campagne de la presque totalité de la presse française, qui avait abouti au vote de la loi de trois ans et à la demande de crédits extraordinaires pour la défense nationale.

L'appel des jeunes gens de vingt ans (classe 1913) fut une mesure exceptionnelle, une sorte de transaction avec les craintes soulevées par le maintien de la classe 1911 pendant une troisième année sous les drapeaux. Il est certain que, de novembre à février, l'armée subit une crise militaire d'instruction et de mobilisation, puisqu'il y avait deux classes de recrues sous les drapeaux. Cette crise fut surmontée très rapidement grâce à l'énergie de notre admirable corps d'officiers, si durement éprouvé par la guerre. Au printemps 1914, nous avions 700.000 hommes sous les armes, et, pendant que les passions politiques s'aggravaient du fait des élections prochaines, notre haut commandement et l'état-major de l'armée travaillaient en silence et faisaient face au danger, malgré le retard apporté dans le vote des crédits indispensables.

Quand la guerre éclata si brusquement, les moins surpris par l'événement furent, certes, nos chefs militaires. Aussi notre mobilisation et notre concentration se firent de la façon la plus remarquable, sans encombre et sans à-coups, à l'abri d'une couverture parfaitement organisée. L'offensive foudroyante sur laquelle avaient toujours compté les Allemands au début de la guerre ne put se produire. Et si l'offensive que nous crûmes devoir prendre pour secourir la Belgique n'eut pas le succès qu'on pouvait espérer, cela tient à des causes d'ordre tactique passagères; la valeur de nos armées n'en fut pas atteinte, et, après une retraite qui restera historique, notre retour offensif put briser l'offensive allemande dans les conditions que l'on sait.

Nous avons tenu à rappeler sommairement ces faits, désormais acquis à l'histoire. La classe 1913 a mérité, sur les champs de bataille, d'être appelée la classe de la Revanche; celle de 1914, qui va la rejoindre bientôt, sera celle de la Victoire.

Général X...

P.-S. — Rien à dire sur les communiqués du 7 décembre, sinon que la situation générale est bonne de tous les côtés.

L'ambassadeur d'Espagne en France

MADRID, 7 décembre (Dépêche de l'Information). — M. Dato, président du Conseil des ministres, a déclaré que les bruits qui ont couru sur le remplacement de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, le marquis de Valiera, sont dénués de tout fondement. Il a ajouté que l'ambassadeur a toute la confiance du gouvernement espagnol et que tous ses efforts tendent à entretenir les excellentes relations qui existent entre la France et l'Espagne.

La supériorité de notre offensive est générale sur le front

Communiqués officiels du 7 décembre 1914

15 HEURES. — Dans la région de l'Yser, nous continuons à attaquer les quelques tranchées que l'ennemi a conservées sur la rive gauche du canal.

Dans la région d'Armentières et d'Arras, comme dans celle de l'Oise et de l'Aisne et en Argonne, rien à signaler, sinon, d'une façon générale, la supériorité de notre offensive.

En Champagne, notre artillerie lourde a pris à diverses reprises un avantage très marqué sur l'artillerie ennemie.

Rien de nouveau sur le front est, où les positions des jours précédents ont été maintenues.

23 HEURES. — En Belgique, les Allemands ont bombardé Oost-Dunkerke, à 4 kilomètres à l'ouest de Nieuport.

Entre Béthune et Lens, nous avons fini d'enlever le village de Vermelles et la position du Rutoire, à l'est de laquelle nous bordons la voie ferrée.

Avance assez sensible de nos troupes dans la région de Rouvroie, Parvillers, le Quesnoy-en-Santerre.

Rien d'autre à signaler.

• DERNIÈRE HEURE •

La bataille bat son plein de Thorn à Cracovie

PÉTROGRAD, 7 décembre (Dépêche Havas). — On lit dans le *Messenger de l'Armée* :

« Dans la période du 1^{er} au 6 décembre, sur le front de la Prusse orientale, l'armée allemande ayant reculé à Gumbinnen, à Angerbourg et sur la ligne fortifiée des lacs de Mazurie, a occupé des positions parfaitement fortifiées en temps de paix et a ouvert un feu extrêmement intense pour entraver l'offensive de nos troupes. Celles-ci, pour atténuer leurs pertes, ont recouru à des travaux d'approche, opération très lente, car les éléments attaquant s'enfouissent en terre.

» Sur le front Thorn-Biala, nos troupes et celles des Allemands continuent leur concentration et opèrent des reconnaissances réciproques très actives. Toutes les tentatives d'offensive des belligérants restent stériles, et les deux partis adverses maintiennent leurs positions précédemment occupées.

» Sur le front Thorn-Cracovie, la bataille bat son plein. Des forces considérables allemandes nous attaquent énergiquement dans trois directions : Hoff, Lovitch et Pétrokoff.

» Sur le front Tchenstokovo-Cracovie, un duel d'artillerie très intense continue. Nos troupes repoussent, en lui infligeant de grosses pertes, l'ennemi qui a tenté de prendre l'offensive.

» Sur le front de Galicie, nous continuons à déloger les Autrichiens de leurs positions fortifiées. Notre avance sur Cracovie est énergiquement poursuivie, malgré une résistance désespérée de l'ennemi qui, redoutant un envahissement des plaines hongroises, opère des contre-attaques répétées. »

La Hongrie est inquiète

ROME, 7 décembre (Dépêche Havas). — On annonce que l'anxiété causée par l'invasion russe continue en Hongrie où l'on prépare des forces locales destinées à lui être opposées.

L'avance en Arménie

PÉTROGRAD, 7 décembre (Dépêche Havas). — On annonce l'occupation par les Russes de Sarai et de Basch-Kala, en Arménie.

Cette occupation ouvre la route directe vers Van et met entre les mains des Russes la partie la plus florissante de l'Arménie.

Ce succès des Russes est dû au concours des Arméniens qui indiquèrent des voies secrètes pour permettre aux troupes russes un mouvement débordant contre les Turcs.

Guillaume II rentre à Berlin

COPENHAGUE, 7 décembre (Dépêche Havas). — L'empereur Guillaume est arrivé à Berlin où il fera un court séjour.

Le général Litzmann, commandant la 3^e division de la garde en Pologne, a reçu la « Croix pour le Mérite ».

LONDRES, 7 décembre (Dépêche Havas). — On télégraphie de Copenhague au *Daily Mail* :

« Le retour inattendu du kaiser du front oriental a causé beaucoup de désappointement dans toutes les classes de la société allemande, où l'on espérait que l'empereur reviendrait seulement à la tête de ses troupes victorieuses. Son retour aurait été causé par l'inquiétude que ressentait l'empereur au sujet de l'activité des avions russes qui le suivaient partout. »

Le prince de Bülow ne se fait pas d'illusions

ROME, 7 décembre (Dépêche Havas). — Le prince de Bülow, le nouvel ambassadeur d'Allemagne, arrivera à Rome probablement à la fin de la semaine. On assure, dans les milieux parlementaires italiens, que le prince de Bülow ne conserve guère d'illusions sur le résultat probable de son activité et qu'il a accepté finalement de venir, non dans la conviction qu'il pouvait rendre des services à son pays, mais par ordre supérieur.

A Vienne, plus encore qu'à Berlin, on nourrit de grandes espérances sur le résultat de sa mission dans la capitale italienne. C'est aujourd'hui, écrit la *Neue Freie Presse*, le poste le plus difficile de la diplomatie allemande. Il est certain que M. de Bülow n'aurait pas accepté d'aller à Rome en mission extraordinaire en ce moment s'il devait s'astreindre à un labeur sans espoir terminant par un éclatant insuccès sa magnifique carrière diplomatique.

L'officiel *Tageblatt* est convaincu que M. de Bülow réussira à faire triompher à nouveau la foi en l'alliance.

La *Zeit* écrit : « A temps extraordinaire, homme extraordinaire. Rome est aujourd'hui le centre politique le plus important de l'Europe, spécialement pour l'Allemagne. Etant comme l'influence de l'homme, nous espérons que l'Italie prêtera l'oreille aux conseils et aux remontrances de l'Allemagne, et qu'à Rome, on comprendra enfin où sont les vrais intérêts de l'Italie et qu'on sera flatté par le fait que Guillaume II envoie un des premiers hommes de l'Allemagne pour diriger son ambassade dans la Ville-Eternelle. »

Les Allemands intriguent en Tripolitaine

MILAN, 7 décembre (Dépêche Havas). — Le *Corriere della Sera* publie des nouvelles de Tripoli selon lesquelles la situation deviendrait de jour en jour plus mauvaise. Les détachements italiens seraient dans l'obligation de se retirer lentement de l'intérieur afin de faciliter la défensive.

Les signes de mécontentement grandissent parmi les indigènes. Cette situation serait due à la propagande anti-italienne faite par les Allemands. Ceux-ci auraient à leur tête le consul allemand lui-même, qui est ancien officier d'état-major.

Le prince Joachim l'échappa belle

PÉTROGRAD, 7 décembre (Dépêche Havas). — Des officiers blessés, amenés hier à Pétrograd, racontent que le prince Joachim, fils de Guillaume II, a failli tomber entre les mains des Russes au combat de Lodz.

A la suite de considérations stratégiques, les Russes évacuèrent une position que le prince Joachim occupait avec un détachement de la garde; mais quelques heures plus tard, les Russes attaquèrent cette position avec des forces considérables. La panique s'empara des Allemands. Le prince, sans attendre l'issue de la lutte, revêtit une capote d'un de ses soldats et s'enfuit au galop. Il atteignit bientôt les lignes allemandes, d'où s'envola un « taube » vers les derrières de l'armée.

Un corps de skieurs à Munich

LA HAYE, 7 décembre (Dépêche Havas). — Le *Berliner Tagblatt* publie un appel du ministre prussien proposant la création, à Munich, d'un corps de skieurs et de mandant des volontaires.

NOS LEADERS

Veuves d'officiers

Elles ne peuvent pas mendier celles-là.

Leur orgueil se révolte à raconter leur détresse, à étaler leurs plaies, à faire montre d'une misère qui diminuerait celui qu'elles pleurent. Avec lui, elles ont mené la vie de garnison, cette vie restreinte et médiocre, où tant d'habileté fut nécessaire pour tenir son rang, élever convenablement les enfants, vivre. Mais, pour dorénavant ces privations, l'épaulette resplendissait et le ruban jaune et vert, et le ruban rouge!

Sorti du rang, par quelle persévérance, quelle conduite, quelle bravoure, il était de grade en grade arrivé à la graine d'épinard! Combien chaque frange représentait de labeurs, d'actions d'éclat, de belle tenue morale! Une noble atmosphère de dévouement au pays échauffait le foyer autour duquel se groupaient les enfants. Plusieurs étaient nés, et on ne leur marchandait pas les vivres. Ils grandissaient, convaincus, eux aussi, qu'il n'est point de vie plus belle que la vie militaire. Ils voyaient la carrière toute tracée : La Flèche, Saint-Cyr ou l'École, le but suprême : l'École qui fait les artilleurs, les ouvriers suprêmes de la défense.

Le mari est parti, à la tête de son bataillon ou de sa compagnie. On vivait de la solde et les avances étaient courtes : avec les enfants, la tenue de maison, les déménagements. Il fallut bien qu'il se nippât et « l'Entrée en Campagne » y suffit à peine. La femme et les enfants restèrent dans l'ancienne garnison. On ne pouvait pas quitter tout de suite. Mais cette garnison, n'était-elle pas au Nord, à l'Est, en plein théâtre de la guerre? Qu'on dénombre les villes, les villages même où les troupes de couverture étaient cantonnées, celles où les troupes étaient établies, des centaines de milliers d'hommes! Et quand plus tard, l'ennemi pénétra jusqu'à l'Oise et la Marne, qu'il contourna Paris, que de fuites, que de désastres pour les pauvres femmes : le mobilier perdu, le foyer renversé, les souvenirs du passé abolis... Elles se sont réfugiées vers le Centre, traînant après elles les enfants. Elles ont trouvé un asile chez des parents, guère plus riches qu'elles ne sont. Car M. le général André n'a-t-il point supprimé l'obligation de cette petite dot que devait apporter la femme qu'épousait un officier. Bien peu de chose : 1.200 francs de revenu, non viager ; de quoi subsister au moins. Il n'y avait que la solde. Le mari avant son départ a signé une délégation, moyennant laquelle on a pu toucher quelque chose. Mais voici qu'arrive de là-bas, du champ de bataille, ce champ de bataille de deux cent lieues, dont on sait seulement qu'on s'y tue partout, cette nouvelle : « Il est tué. » Glorieusement, certes! On l'a porté à l'ordre de l'armée et ses officiers comme ses hommes l'ont pleuré. Ça, c'est de la gloire, tout le moins de l'honneur, mais du pain?

Si elle veut rechercher, retrouver le corps dans quelque ambulance, qu'elle l'emporte ; qu'elle le porte dans une terre sur laquelle elle viendra prier ; comptez ce que cela coûtera. Comptez les vêtements de deuil pour les enfants et pour elle. Comptez (au cas que la garnison ne fût point dans les départements envahis) le déménagement, le paiement des petites dettes, au tailleur du régiment, au sellier, aux fournisseurs divers. Avec quoi payer? Avec quoi vivre? La délégation sur la solde sera maintenue, dit-on, pendant le temps de la guerre. Qui le dit? Ce n'est pas bien sûr, et comme elle a dû déménager, que de formalités avant de toucher le premier sou, que de démarches et combien de visages renfrognés, combien de paroles dures à affronter!

Est-ce bien sûr qu'elle touchera? Le maire d'un des arrondissements de Paris en paraissait si peu certain, que, visité par une de ces veuves d'officier — une jeune femme délicate et si profondément triste — il la conduisit à quelqu'un qu'il croyait avoir quelque argent pour de telles misères. Mais lui n'avait pour cet emploi aucun fonds, et il ignorait si l'Etat donnait quelque chose, et ce qu'il donnait. Qui doit le savoir, sinon un maire de Paris, honnête homme et fort au courant de son service?

C'est une telle incertitude qu'il faut dissiper. Oh! je sais par expérience que la nation ne gratifie point d'une fortune la veuve et les enfants de ceux qui ont donné leur vie pour elle; mais au moins leur assure-t-elle de quoi ne pas mourir de faim. Encore faut-il que les veuves le sachent et qu'on leur dise. Veuves des officiers de carrière et veuves des officiers de réserve, veuves des sous-officiers, veuves des soldats, il ne doit point être fait de différence : toutes ont droit à une pension ; toutes ont droit à la vie, car toutes représentent celui qui a donné sa vie, et si certaines misères sont plus poignantes, si certaines chutes sont plus

profondes, si l'affinement des sentiments et les obligations sociales rendent certaines situations plus pénibles, n'est-ce pas qu'elle mérite aussi qu'on pense à elle, la paysanne dont l'homme est parti faire son devoir de soldat et de citoyen et ne reviendra jamais.

En vérité, voilà le devoir national. Ce n'est point à des individus de le résoudre. Ce n'est point à des groupements accidentels d'en envisager les charges. Que l'on s'occupe des plus proches misères et qu'on les soulage du mieux qu'on peut, cela est bien, mais les veuves et les orphelins de nos soldats appartiennent à la France : c'est à la France de les adopter ; c'est à elle d'assurer leur sort, et le premier acte d'une Chambre consciente de son devoir envers le pays devrait être de proclamer solennellement cette adoption et d'y pourvoir.

Si l'on ne peut point payer leur vie, au moins qu'on paie leur deuil.

Frédéric Masson,
de l'Académie française.

Echos

Petits Noël.

Les enfants réfugiés, français et belges, pourront, dans la soirée du 24 décembre, mettre leurs sabots dans la cheminée. Le bonhomme Noël ne les oubliera pas. Le bonhomme Noël a trouvé, parmi les Parisiennes, de nombreuses collaboratrices, qui, dans les salons d'un couturier, 24, place Vendôme, préparent ses cadeaux.

Ce comité du Noël des enfants réfugiés, français et belges, accepte avec reconnaissance non seulement les dons en espèces, mais aussi les dons en nature (jouets, livres, vêtements chauds). Il s'efforce d'égayer et de réchauffer la détresse des pauvres petits, éprouvés par les horreurs de l'invasion. Il faut encourager ses efforts.

Le comité a reçu récemment une somme de 150 francs, montant d'une collecte faite, je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... d'une collecte faite dans une tranchée, en face de l'ennemi!

Nous, que l'ennemi ne menace point, songeons aux petits errants qui sanglotent...

Un soldat franco-anglo-belge.

Le fils de Georges Rodenbach est peut-être en ce moment le type le plus représentatif du soldat allié : Il offre cette particularité curieuse d'être, d'origine belge, de nationalité française et de servir dans l'armée anglaise. Il est attaché à l'artillerie anglaise en qualité d'interprète.

Cette photographie nous le montre sous l'uniforme kaki, que les interprètes sont obligés de porter en campagne. L'uniforme français les désignait trop à l'ennemi. Le service des interprètes a été fortement éprouvé au début des hostilités.

Constantin Rodenbach se trouve avec sa batterie non loin d'Ypres, dans cette Flandre occidentale qu'a chantée d'inoubliable façon l'illustre auteur de *Bruges-la-Morte*.

Les littérateurs belges ont fait beaucoup pour la France. Ils ont, par leurs œuvres, préparé, un peu à leur insu, l'alliance actuelle, et collaboré ainsi aux événements héroïques d'aujourd'hui. Georges Rodenbach, par surcroît, a donné son fils à la France.



M. CONSTANTIN RODENBACH

Un concert patriotique à Monte-Carlo.

Le concert patriotique donné dimanche au théâtre de Monte-Carlo par le maître Ganne, avec le concours de Mlle Charbonnel, de l'Opéra-Comique, a obtenu un énorme succès.

L'adjonction des célèbres chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo a permis l'exécution de fragments de l'œuvre, si populaire en Russie, de Vittmann, *Skobelev*, laquelle se termine par *Boje Tsara Krani*.

La *Marche Lorraine*, de Ganne, fut également exécutée avec tout l'ensemble choral.

L'émotion fut si vive dans toute la salle que l'hymne fut redemandé et, cette fois, l'assistance l'écouta debout.

L'esprit britannique.

— Un journal parle ce matin du général de Astelnan.

— C'est sans doute un collègue du général J. Offre et du maréchal F. Rensch.

Dans la Turquie polygame, la délivrance des allocations aux femmes des soldats constitue pour les autorités un problème très délicat.

MICR-OMÉGAS.

Paroles universitaires à Lausanne

Si notre petit pays n'est peut-être pas appelé à jouer un rôle de tout premier rang dans le domaine de la pensée, je m'en consolerais facilement pourvu qu'il garde quelque honnêteté, qu'il préfère la vertu à la gloire, l'honneur à l'argent, qu'il soit fidèle à la parole donnée, qu'il continue à unir dans un sentiment de fraternité des hommes de plusieurs races, différents entre eux par leur langue, leur culture, leur religion, mais cherchant à se comprendre, à s'aimer, à poursuivre ensemble le même idéal de justice...

On sait l'importance « mondiale » de l'Université de Lausanne. Elle accueille des étudiants de toutes les nations. Elle est un centre de culture européenne. Son présent est digne de son passé. Elle possède la juste fierté de ses grands travaux. Et nous nous souvenons, nous, que Sainte-Beuve y enseigna.

Voilà une raison de plus sans doute d'être profondément attentif aux paroles que prononcent les maîtres, également respectés pour leur science et leur caractère, de l'Université de Lausanne. Et précisément nous retrouvons dans leurs paroles l'écho de nos préoccupations nationales. Écoutons-les.

Dans une cérémonie solennellement simple ou simplement solennelle — et cette cérémonie n'a lieu que tous les deux ans — le nouveau recteur de l'Université vient d'être installé, et présentés les nouveaux professeurs. Et d'abord le docteur Ernest Chuard, conseiller d'Etat, chef du département de l'Instruction publique et des Cultes, parla. Il attesta que les Suisses, tous les Suisses, avaient le devoir de rester fermement unis autour du drapeau fédéral, et pourquoi? « Pour montrer par leur exemple ce que devrait être, ce que sera peut-être plus tard l'Europe, lorsqu'elle sera revenue de cette formidable erreur de croire qu'en préparant la guerre on travaille à la paix : une Confédération d'Etats groupés autour d'un même idéal de justice, de progrès et de liberté. » Ce sont là des idées que notre histoire a rendues essentiellement françaises, et qui, aujourd'hui plus que jamais, nous sont chères pour les sacrifices que nous ne cessons pas de leur consentir.

Les autres orateurs y insistent chacun selon son esprit et on voudrait pouvoir citer leurs graves discours que tout ramène aux atroces conjonctures actuelles.

Le docteur Simon de Felice, professeur de droit, recteur sortant de charge, sent bien que, quelle que soit maintenant l'épouvante de la guerre, on mesurera seulement plus tard ses conséquences et la profondeur de l'abîme dans lequel elle a jeté l'humanité. Nous voyons les villes et les villages qui brûlent, les industries détruites, les chefs-d'œuvre inestimables et les merveilles d'autrefois anéantis, nous entendons monter jusqu'au ciel les cris d'agonie de provinces et de pays entiers. Mais il y a pis.

Mais il y a pis, et c'est l'incroyable désarroi intellectuel et moral. L'honneur de la civilisation moderne était d'avoir, d'une part, accepté le principe fondamental du christianisme qui appelle, sans distinction d'origine, tous les hommes aux bienfaits de la liberté et de l'égalité des droits, et qui proclame délibérément la prééminence du droit sur la force; d'autre part, et ceci nous touche, institué sur l'homme et sur l'univers une immense enquête, la plus libre à la fois et la plus méthodique qui fut jamais, à laquelle tous les cerveaux, dans le monde entier, étaient conviés à prendre part. La civilisation moderne affirmait le respect de la dignité humaine sous une loi de justice; elle appelait toutes les races et tous les peuples également à contribuer au progrès de la science, et à unir leurs forces pour marcher plus sûrement vers la vérité. La condition du succès dans cette œuvre collective était l'estime réciproque et un sentiment de véritable fraternité, commandé par la commune infirmité des hommes...

De tout cela, que reste-t-il aujourd'hui? Je vous laisse faire la réponse.

Cette réponse, les maîtres illustres de la jeunesse française, les Appell, les Alfred Croiset, les Ernest Lavisse, l'ont faite, eux que leur autorité intellectuelle et leur autorité morale désignent entre tous pour parler au nom de la France. Déjà ils ont dit notre foi absolue dans la suprématie du droit sur la brutalité et que la France ne voulait vaincre que pour assurer la victoire du droit. Déjà, ils l'ont dit et l'univers les a entendus...

Aussi avec quelle piété applaudissons-nous les maîtres de Lausanne proclamant les principes mêmes, oui, les principes essentiellement constitutifs de la grande solidarité française! Avec quelle ferveur applaudissons-nous le docteur Auguste Roud, professeur d'anatomie, recteur entrant en charge, lorsqu'il prononce que la culture reste basse et vile si elle se fait l'esclave de la force grossière. L'éminent recteur aime la science d'une amour sans seconde. Il se réjouit de son prestige et de sa vertu incomparables. La science, néanmoins, n'est pas tout. « Elle n'est pas le but unique que vous devez poursuivre, déclare le docteur Roud aux étudiants. Elle ne doit pas être pour

vous une religion. Au-dessus de la science, il y a le droit, la justice, l'amour du prochain. » Et encore : « L'homme est un être qui sent et qui souffre ; et pourtant, il aurait droit, semble-t-il, à un peu de bonheur en ce monde ; la science seule est incapable de le lui donner. Les peuples ont besoin de justice et de paix ; ce n'est pas la science qui les leur procurera. » Et retenons cette profession de noble et pur patriotisme :

Noblesse oblige... Un intellectuel a des devoirs auxquels il ne peut se soustraire.
Le savoir ne suffit pas à un homme pour en faire un honnête homme. La science ne suffit pas à un peuple pour le placer en tête de la civilisation. Il faudrait pour cela que cette science fût mise uniquement au service de la justice et du droit.

Non, Messieurs, la science n'est pas tout. Devenez des savants si vous le pouvez, mais soyez avant tout des hommes honnêtes. Si notre petit pays n'est peut-être pas appelé à jouer un rôle de tout premier rang dans le domaine de la science, je m'en consolerais facilement pourvu qu'il garde quelque honnêteté, qu'il préfère la vertu à la gloire, l'honneur à l'argent, qu'il soit fidèle à la parole donnée, qu'il continue à unir dans un sentiment de fraternité des hommes de plusieurs races, différents entre eux par leur langue, leur culture, leur religion, mais cherchant à se comprendre, à s'aimer, à poursuivre ensemble le même idéal de justice.

Et tel est le devoir présent. La France a voulu le remplir. Tout témoigne que les doctrines des maîtres de Lausanne sont ses doctrines à elle. Et, alors que la recrudescence de la barbarie allemande prétend domestiquer l'Europe, il n'est personne qui n'évoque la générosité de l'idéal français. L'idéal des savants de Lausanne est rempli de la même générosité. La Suisse garde d'autant mieux, dans sa neutralité, sa mâle indépendance : il nous est d'autant plus doux et plus réconfortant de fraterniser avec elle — sur les hauteurs.

J. Ernest-Charles.

Une déclaration aux Chambres fédérales

BERNE, 7 décembre (Dépêche Havas). — La première session de la nouvelle législature des Chambres fédérales s'est ouverte ce matin, à 10 heures. Au Conseil national, le doyen d'âge, M. Fazy (Genève), a prononcé le discours d'ouverture dans lequel il a fait allusion à la gravité de la situation actuelle et remercié le gouvernement fédéral d'avoir pris toutes les mesures imposées par la situation.

Passant aux considérations générales sur les principes de la neutralité, M. Fazy a cité la parole du professeur Bluntschli, qui : « Neutralité n'est pas synonyme d'indifférence. »

L'orateur estime que, tout en restant neutre, la Suisse conserve le droit d'apprécier les événements contemporains, en se plaçant sur le terrain de la justice éternelle et universelle. Aussi n'hésitons-nous pas, a-t-il dit, à déplorer avec une profonde douleur l'atteinte que la guerre actuelle a portée au principe de la neutralité. M. Fazy a conclu en constatant que, malgré les différences de race et de langue, l'union du peuple suisse reste complète.

Les combats continuent en Pologne

La journée d'hier s'est écoulée sans modifications essentielles.

Les combats continuent.

Toutes les attaques allemandes ont été repoussées.

Les Allemands se vengent

PÉTROGRAD, 7 décembre (Dépêche Havas). — Après leur retraite de Lodz, les Allemands ont bombardé l'aile d'aliénés situé à quelques milles de la ville. Les occupants de cet établissement surveillaient, des fenêtres, les préparations avec un grand intérêt, ignorant ce qui allait se produire.

Le président et les ministres rentrent à Paris

MM. Ribot, Malvy, Augagneur et Doumergue sont rentrés hier à Paris.

Le président de la République et les ministres encore restés à Bordeaux, à l'exception de M. Millerand, quitteront ce soir Bordeaux, après un Conseil tenu dans la matinée, et rentreront demain matin à Paris.

Toutefois, M. Millerand, dont les services restent à Bordeaux jusqu'à nouvel ordre, viendra à Paris pour assister au Conseil des ministres qui sera tenu vendredi prochain à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, et dans lequel on s'occupera, entre autres choses, des questions que soulève la reprise des travaux parlementaires.

M. Ribot va arrêter le texte définitif du projet de loi tendant à ouvrir des douzièmes provisoires en 1915. Ce projet sera soumis vendredi au Conseil.

Le ministre des Finances a ramené avec lui plusieurs de ses directeurs, notamment le directeur général et le directeur adjoint de la comptabilité publique, ainsi que le directeur du mouvement général des fonds, dont la collaboration lui est nécessaire pour l'élaboration des projets financiers qu'il va soumettre au Parlement.

M. Ribot a laissé à Bordeaux les autres services du ministère des Finances dont le fonctionnement a une connexité avec celui des services du ministère de la Guerre.

DERNIÈRE HEURE

(Suite de la page 2)

Message impérial à la Diète japonaise

TOKIO, 7 décembre (Dépêche Havas). — L'ouverture de la Diète japonaise a eu lieu au milieu d'une affluence considérable.

L'adresse de l'empereur ayant principalement trait à la guerre s'exprime ainsi :

Je suis heureux d'annoncer que l'amitié liant mon empire aux nations de l'Entente s'affirme de plus en plus cordiale.

L'alliance avec l'Angleterre, la France et la Russie a été cimentée dans les circonstances critiques actuelles par les plus forts liens d'amitié.

La paix s'est rétablie graduellement en Orient ; mais la grande guerre n'est pas encore terminée, et nous comptons sur la loyauté et la bravoure de nos sujets pour atteindre le but final aussi vite que possible.

L'adresse impériale conclut en demandant à la Diète de vouloir bien coopérer à la tâche du gouvernement.

Le prince héritier de Bavière grièvement blessé

AMSTERDAM, 7 décembre (Dépêche Havas). — Le bruit court dans les milieux belges que le prince héritier de Bavière aurait été grièvement blessé à la jambe.

Le prince Rupprecht serait soigné à l'hôpital de Gand.

La comtesse de Paris gravement malade

MADRID, 7 décembre (Dépêche Havas). — L'infant don Carlos et la princesse Louise d'Orléans, sa femme, sont partis ce soir pour Londres, se rendant auprès de la comtesse de Paris, gravement malade.

Le raid des avions français à Fribourg-en-Brisgau

LONDRES, 7 décembre (Dépêche de l'Information). — Le correspondant du Daily Mail à Copenhague télégraphie que le raid exécuté par les aviateurs français à Fribourg-en-Brisgau a causé beaucoup d'émotion dans le duché de Bade. Les aviateurs français jetèrent quatre bombes sur un important embranchement de voies ferrées qui furent très endommagées.

Après le lancement de leurs engins, les aviateurs français purent regagner sains et saufs leur point de départ.

Les enfants d'Amérique aux enfants de France

MARSEILLE, 7 décembre (Dépêche Havas). — Après le départ du bateau américain Jason, les télégrammes suivants ont été échangés :

A monsieur Schrameck, préfet de Marseille, à bord du « Jason », Saintes-Maries-de-la-Mer.

6 décembre 1914.

En quittant les rives hospitalières de la France, nous tenons à vous réitérer, ainsi qu'au gouvernement français, au nom des enfants américains et au nôtre, l'expression de notre gratitude pour l'accueil si cordial que vous nous avez accordé. Permettez-nous d'ajouter nos hommages respectueux et reconnaissants à Mme Schrameck.

CALLAN, O'LARGHLIN, commandant COURTNEY.

Le préfet a répondu :

Nous apprécions très vivement les sentiments que nous exprime votre message, au moment où vous avez quitté les eaux françaises.

Je vous renouvelle les remerciements sincères que j'ai eu l'honneur de vous adresser au nom du gouvernement pour le témoignage que vous avez apporté de la touchante sympathie des enfants d'Amérique pour les enfants de la France, avec l'assurance de notre reconnaissante cordialité pour ceux qui ont eu avec vous l'initiative et pour vous qui avez rempli si gracieusement la mission et l'avez réalisée.

SCHRAMMECK, préfet.

On active actuellement la préparation de l'envoi des cadeaux dans les départements français.

La classe 1916

Le Journal officiel publie ce matin un arrêté relatif à la formation de la classe 1916. Les opérations de la révision commenceront le 4 janvier 1915 pour se terminer le 17 février suivant.

Deux marins en conseil de guerre

TOULON, 7 décembre (Dépêche Havas). — Le premier conseil de guerre maritime s'est réuni ce matin, sous la présidence du capitaine de vaisseau van Gaver, pour juger l'enseigne de vaisseau Ven, commandant le torpilleur « 347 » et le premier-maître Tristani, commandant le torpilleur « 348 », inculpés de perte de ces deux bâtiments. L'acte d'accusation met hors de cause l'enseigne de vaisseau Ven et déclare coupable le premier-maître Tristani.

Les deux prévenus, interrogés par le président, expliquent les manœuvres faites par eux, à la suite desquelles l'abordage se produisit. Pour sa défense, le premier-maître Tristani déclare qu'il désirait se placer derrière le « 347 » et que seules des circonstances imprévues l'ont conduit sur ce bâtiment : les deux torpilleurs coulèrent deux heures après l'accident, qui coûta la vie au quartier-maître mécanicien Tézy.

Il est procédé à l'audition des témoins. Le capitaine de frégate Mac Guckin de Slane, les lieutenants de vaisseau Chevassu et Guiral déclarent que l'enseigne de vaisseau Ven et le premier-maître Tristani, qu'ils ont eus sous leurs ordres, ont été toujours de bons serviteurs et ont fait preuve d'excellentes qualités manœuvrières. Le capitaine de frégate Nel, commandant la flottille des torpilleurs, fait le récit détaillé de l'accident.

Le commissaire du gouvernement, le capitaine Jeanselme, prononce ensuite le réquisitoire, au cours duquel il demande l'acquiescement de l'enseigne de vaisseau Ven et la condamnation du premier-maître Tristani qui, dit-il, a perdu son bâtiment par impéritie.

L'enseigne de vaisseau Cosme présente la défense de son camarade Ven; M^r Carle et le premier-maître Soudred, celle du premier-maître Tristani; ils demandent l'acquiescement des deux prévenus.

Le conseil se retire à quatre heures pour délibérer. Il rend ensuite le jugement suivant : L'enseigne de vaisseau Ven est acquitté à l'unanimité; le premier-maître Tristani est acquitté à la majorité de faveur.

Les Serbes reprennent l'offensive

NICH, 5 décembre (Dépêche Havas). — Le 1^{er} décembre, les troupes serbes ont eu avec l'ennemi un engagement sur tout le front nord-ouest ; dans tous les combats livrés ce jour-là, elles ont remporté des succès.

Les Serbes ont fait prisonniers 3 officiers, 500 soldats ; ils ont pris 4 canons de montagne, 5 mitrailleuses, 1.000 projectiles d'artillerie, des munitions pour l'infanterie et du matériel de campagne.

Les troupes serbes se sont vaillamment comportées.

NICH, 5 décembre (Dépêche Havas). — On annonce des succès de l'armée serbe sur tout le front.

Partout, les Austro-Hongrois ont été repoussés. Les Serbes ont fait prisonniers 2 officiers supérieurs, 6 officiers subalternes et 2.400 soldats. Ils se sont, en outre, emparés de 4 batteries ennemies et de munitions.

NICH, 6 décembre (Dépêche Havas). — Au cours de l'offensive vigoureuse qu'elles ont reprise depuis le 3 décembre, les troupes serbes ont poursuivi, avant-hier, l'aile droite de l'ennemi jusqu'à Koloubra.

C'est de ce côté que les Autrichiens ont abandonné, entre les mains des Serbes, 4 batteries d'artillerie.

NICH, 6 décembre (Dépêche Havas). — Les combats commencés le 3 décembre sur le front nord-ouest ont continué le 4. A cette date, notre aile gauche a remporté des succès. Nous avons fait 2 officiers supérieurs, 16 officiers, 2.398 soldats prisonniers et avons pris un canon de montagne, 11 mitrailleuses, beaucoup de fusils, des installations téléphoniques et d'autres matériels. Comme dans la journée précédente, le moral des troupes a été excellent.

ÉLIXIR COMBIER

DELICIEUSE LIQUEUR (Saumur)

à PARIS, Rue St-Augustin, n° 22

La Presse Française et Étrangère

Un bel exemple de solidarité

M. Maurice Barrès écrit un post-scriptum à son article quotidien de l'Echo de Paris :

J'ai reçu une lettre des ouvriers du Creusot (établissements Schneider) que je crois devoir publier, parce qu'elle est un bel acte, qui plaira aux lecteurs, et parce que les régiments intéressés seront avertis.

Cette lettre me dit que « les ouvriers du Creusot ont décidé de prélever sur leurs salaires un pourcentage destiné à acheter des effets chauds à ceux de leurs camarades combattant sur le front, et que les sommes ainsi recueillies permettent d'expédier environ deux cents paquets par mois, pour être distribués d'abord aux troupes des régiments régionaux : 29^e, 292^e, 56^e, 256^e, 134^e, 334^e et 63^e territorial, et, parmi ces régiments, aux hommes qui ne seraient pas encore pourvus du nécessaire ».

Les chefs qui désiraient faire profiter leurs soldats de cette générosité ouvrière peuvent s'adresser à M. Dufraigne, 3, rue Etienne-Jodelle, à Paris.

La rentrée de M. de Bülow

Saint-Brice traçant, dans le Journal, un portrait du prince de Bülow « beau parleur et rusé compère », dont « la poigne de fer se gante de veulours », et avec lequel « il y a plus de coups fourrés à craindre que de coups droits », se demande si la mission provisoire dont il vient d'être investi ne présagerait pas une rentrée plus sensationnelle, et si l'ambassadeur d'aujourd'hui ne serait pas le chancelier de demain. Et il conclut :

Gardons-nous surtout d'illusions. Avec son faux nez de libéralisme, M. de Bülow est l'homme de Kiao-Tchéou et d'Algésiras, l'homme de la politique mondiale et de la théorie de l'encerclement, le principal artisan de la crise actuelle. Son maître livre sur la politique allemande, si opportunément traduit par M. Maurice Herbet à la veille de la guerre est le bréviaire du pangermanisme. La rentrée de ce personnage ne nous promet rien de bon.

L'Allemagne et l'Autriche déshonorées

Commentant le coup de théâtre qu'a produit, à la Chambre italienne, la déclaration de M. Giolitti, démontrant, document en mains, que dès le mois d'août 1913 l'Autriche était résolue à faire la guerre à la Serbie, tout en cherchant à donner à sa provocation une apparence défensive, le Temps écrit :

La condamnation de ces insolents mensonges, tombée de la tribune de Montecitorio, aura du retentissement. L'Italie ne permet pas à l'Allemagne de mettre son honneur en jeu. Elle affirme son bon droit, sa pleine liberté d'action reconquise pour la réalisation des intérêts nationaux par suite de l'agression préméditée de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Et les documents lus par l'ancien président du Conseil, M. Giolitti, ceux sur lesquels M. Salandra s'est basé ont achevé pour la Chambre et la nation italiennes d'accabler les coupables. L'opinion universelle a sous les yeux toutes les pièces du procès d'où l'Allemagne et l'Autriche alliées aux Turcs sortent vaincues et déshonorées. Peut-on espérer qu'un jour le peuple allemand désabusé saura comprendre à son tour ce que l'on a fait de lui ?

La préface de la victoire

La veille du retour à Paris du gouvernement présidé, M. Viviani a fait à notre confrère Charles Morice, du Petit Parisien, d'intéressantes déclarations sur l'œuvre accomplie par lui et ses collègues depuis le 4 août. Nous en retiendrons surtout cette affirmation de l'entente qui règne entre nos ministres :

Je ne pourrai jamais assez dire le soin, l'attention vigilante, le labeur de tous mes collaborateurs. Et surtout, je ne saurais jamais assez dire la mutuelle confiance qui a régné entre tous les membres du cabinet. C'est au milieu d'un accord complet qu'ont été réglées les difficultés que nous trouvons, chaque jour, en face de nous. Et ce sera l'honneur de ma vie d'avoir présidé, avec le concours de tous mes collègues, à cette grande œuvre de défense nationale qui est la préface de la victoire et de la libération.

La situation financière est bonne

Après M. Viviani, l'envoyé du Petit Parisien a interviewé M. Ribot, qui, tout en se disant résolu à réserver aux Chambres ses explications sur notre situation financière, n'en a pas moins fait à notre confrère les déclarations suivantes :

Pendant ces quatre mois de guerre, nous avons pu fournir, sans recourir à l'emprunt, au ministère de la Guerre et aux autres ministères, les sommes considérables dont ils ont eu besoin. La guerre, en effet, coûte aujourd'hui des sommes énormes dont on n'avait pas idée autrefois. Ainsi, en 1870, on dépensait au début des hostilités 5 millions par jour, puis 10 millions. A la fin de la guerre, cette dernière somme dut être triplée. Aujourd'hui, nous ne dépensons d'ailleurs pas plus, et nous faisons face à ces dépenses non pas, je vous l'ai dit,

avec des emprunts dont l'heure viendra, mais avec des ressources de trésorerie qui suffisent à toutes les nécessités. La Banque de France nous a fourni des sommes déjà assez importantes, sans que son émission de billets se soit augmentée notablement depuis le début de la guerre.

Je communiquerai à la Chambre à ce sujet les chiffres, qui seront tout à fait rassurants. Jamais le crédit de la banque n'avait été plus solide. Notre billet prime partout, tandis qu'on peut constater la dépréciation graduelle du billet allemand.

Au bout du fossé, la culbute

L'abbé Moreux pose, dans le Petit Journal, la question de savoir si on peut évaluer mathématiquement la durée de la guerre, et il y répond par la négative :

On a mis en avant pour supputer la durée de la guerre une autre considération intéressante : celle de l'argent. Mais, ici encore, il me semble qu'en s'appuyant sur une telle donnée on fasse fausse route.

Chaque soldat coûte à l'Allemagne 15 francs par jour, frais généraux compris, ce qui donne pour six mois de guerre une dépense totale de près de 11 milliards pour l'Allemagne. Où les prendra-t-elle ? Il est évident que, d'ici un mois ou deux, l'Allemagne sera ruinée, car elle ne peut emprunter à personne - mais il faut remarquer que si toute importation sérieuse du dehors lui est impossible, l'empire s'arrangera par des transactions intérieures. On créera du papier monnaie avec les coupures de quelques pfennigs, comme on le fait déjà depuis plusieurs semaines. Ces valeurs fictives, non représentées en numéraire, conduisent à la banqueroute, c'est évident ; mais elles suffiront pendant la durée de la guerre. « Au bout du fossé la culbute. » Le gouvernement de Berlin n'en est pas à cela près !

Concluons donc qu'à l'heure actuelle nous n'avons aucun élément mathématique capable de nous donner une durée approximative de la guerre.

Les sympathies italiennes

Un rédacteur de l'Impartial de l'Est a pu s'entretenir avec le maire d'une ville importante de l'Italie septentrionale ; comme il lui demandait si l'Italie interviendrait dans le conflit pour soutenir les alliés, le dialogue suivant s'engagea :

— Non, jamais le peuple italien ne voudra que l'on arme contre l'Entente.

— Cependant, votre gouvernement avait contracté une alliance avec l'Allemagne ?

— Oui, au lendemain de 1881, après que la France eut pris en main le protectorat de la Tunisie, on a été vexé. Crispi aidant, est venue l'alliance en question. Elle a été renouvelée alors que le roi actuel n'était que le prince de Naples ; le peuple n'était pas satisfait, et, lors de la visite qu'il fit à Guillaume, à Metz, on fut mécontent en Italie. Depuis, l'Allemagne nous a fait une chose horrible, épouvantable. C'était lorsque nous avons eu la campagne de la Tripolitaine, nous marchions contre les Turcs, et ceux-ci nous tuaient avec les canons et les fusils fournis par les Allemands. Ah ! ce que les canons Krupp nous ont tué d'hommes !... Etre alliés avec ces gens-là et puis nous faire massacrer par leurs outils... Si le gouvernement avait marché contre vous, c'était la révolution, chez nous, on se souvient trop des victimes de la Tripolitaine.

— Marcheriez-vous contre les Autrichiens ?

— Si le gouvernement italien écoutait le peuple, ce serait déjà fait ; nous sommes irrédentistes et nous pensons toujours au Trentin, que l'Autriche nous a volé ; jamais nous ne retrouverons une aussi belle occasion pour le reprendre.

La parole est au canon

M. Jean Moro écrit dans le Petit Niçois, à propos de la rentrée parlementaire :

Le Parlement français, la date en est fixée, se réunira le 22 décembre courant. Il se bornera à voter les ressources dont le gouvernement aura besoin, tant pour le fonctionnement des services publics que pour la continuation des opérations militaires.

La France est sous les armes ; rien ne doit la distraire de la tâche patriotique qu'elle poursuit avec un courage et une vaillance admirables.

Silence dans les rangs ! Pas de discussions, pas de vains discours.

Un cri, un seul, qui exprimera notre reconnaissance et notre admiration, nos résolutions et notre volonté de vaincre :

Vive l'armée !
Guerre jusqu'au bout !

Comment se dissimulent les aviateurs allemands

Le correspondant de guerre du Nieuwe Rotterdamse Courant écrit :

Lorsque je m'approchais, à pied, de la ville de Roulers, j'observai un curieux phénomène qui mérite d'être signalé. Des aviateurs allemands, sur lesquels on tirait, développaient d'énormes nuages de fumée pour se soustraire à la vue des adversaires. J'ai d'abord remarqué un nuage de couleur brunâtre, trop grand pour provenir d'un éclatement de projectile.

Après quelques minutes, je vis un aéroplane se détacher de ce nuage. Plus tard, j'ai vu une flottille d'aéroplanes allemands sur lesquels on tirait. Les petits nuages blancs produits par les boulets à cartouches étaient parfaitement visibles. Dès que le tir avait commencé, les machines développaient de grands nuages de fumée. Au bout de quelques secondes, les aéroplanes étaient devenus, grâce à ce nuage, parfaitement invisibles. La chance de les toucher, déjà minime, était encore diminuée.

La Guerre anecdotique

Les pigeons tricolores

De la Liberté :

On sait que les pigeons vivant en foule sur les palais romains font la navette entre Monte-Citorio et l'ambassade d'Autriche. Ces jours derniers, avec le tact qui caractérise les races des empires teutons, des employés de l'ambassade d'Autriche s'amuserent à peindre en noir et jaune quelques pigeons. Stupéfaction des employés du Parlement italien qui virent se poser sur les fenêtres de Monte-Citorio ces charmants volatiles bariolés aux couleurs autrichiennes !

La réponse fut immédiate. Un très grand nombre de pigeons furent capturés et peints en rouge et vert, couleurs qui, mariées avec le blanc du plumage, firent des oiseaux couleur du drapeau italien.

Le jour de l'ouverture de la Chambre, ces pigeons furent lâchés et s'en allèrent, pour la plus grande partie, suivant leur habitude, picorer place de Venise où se trouve l'ambassade d'Autriche, sans compter ceux qui se répandirent Piazza Colonna, sur l'Aventin et au Quirinal.

L'ambassade on rit jaune, et les Romains s'amuserent follement de cet incident.

Un beau coup de canon

De l'Intransigeant :

C'est un maréchal des logis d'artillerie qui, dans une lettre envoyée de Poperinghe, nous raconte en un savoureux langage cette anecdote qui date de dix jours.

— Nous étions en batterie, lorsqu'un avion vint nous avertir qu'à une huitaine de kilomètres il y avait près d'une grande cheminée un général et tout son état-major. La cheminée avait 60 mètres de haut. Nous montons sur une crête. Le capitaine me fait appeler et me montre à la jumelle la fameuse cheminée.

« Je fais venir ma pièce et je la règle moi-même : hausse, 8.000 mètres. Je tire un premier coup qui passe à 10 mètres du but. Je rectifie immédiatement et tire le second, qui arrive juste dessus. Quel soleil !

« La cheminée était presque disparue et les « poilus », ils étaient dix-sept, dans quel état ! quinze officiers et deux adjudants à terre. C'était un bon boulot.

« Le soir, j'ai été cité à l'ordre du jour. »

Prières communes sur le champ de bataille

Du Temps :

A Verdun (Meuse), après une bataille meurtrière qui eut lieu dans l'Argonne, il fallut songer à enterrer les nombreux morts restés sur le champ de bataille. Le sous-préfet et l'autorité militaire estimèrent qu'on ne devait pas procéder à l'enterrement sans aucune cérémonie religieuse. Mais quelle prière devait-on faire dire ? On ne peut connaître la religion des morts. Le sous-préfet et l'autorité militaire décidèrent d'envoyer ensemble sur le champ de bataille deux prêtres catholiques, un pasteur protestant et un rabbin, aumôniers militaires. Tous les quatre furent transportés dans une automobile. Quand ils furent parvenus à leur destination, le rabbin (peut-être comme étant le plus âgé) fut chargé de prononcer une allocution et une prière communes, ensuite les prières furent successivement dites en latin par les prêtres catholiques, en français par le pasteur protestant et en hébreu par le rabbin. Puis, avant de retourner ensemble à Verdun, ils furent reçus à déjeuner par un curé d'un village voisin du champ de bataille.

Leurs mensonges

Les Munchner Neueste Nachrichten annoncent la « kolossale » information suivante :

Sur 150.000 conscrits du département de la Seine de la classe 1915, 80.000 seulement se sont présentés dans les mairies pour les conseils de révision ; tous les autres ont passé à l'étranger.

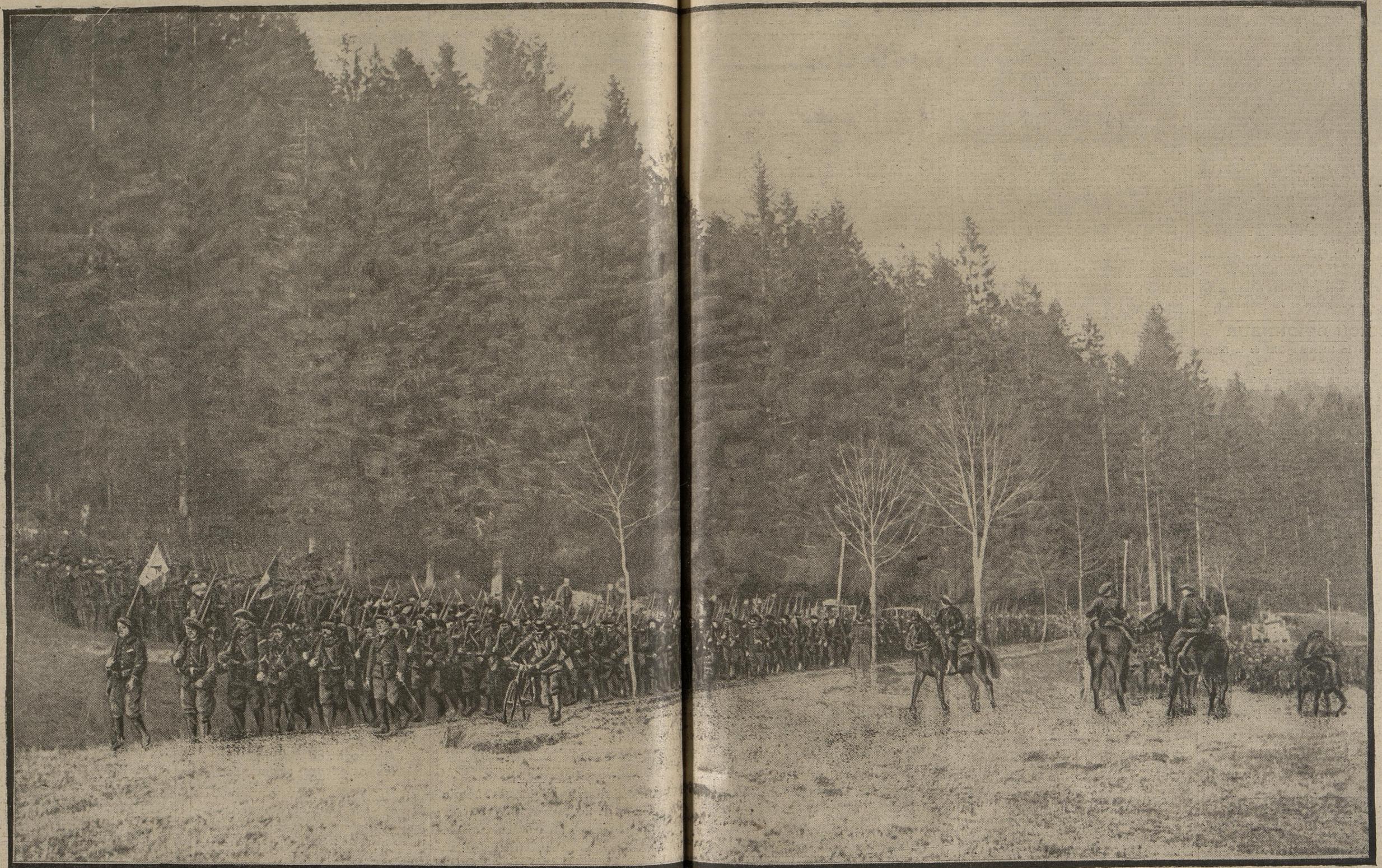
L'habit ne fait pas le soldat

De la Presse :

Le sergent V... venait de recevoir, dans sa tranchée, un paquet d'effets envoyés par sa famille. Tout joyeux, il s'empressa de passer le caleçon qui faisait partie de cet envoi. C'était dans le milieu de la nuit. Au même moment, les Boches, qui s'étaient approchés sans bruit à la faveur de l'obscurité, parurent au bord de la tranchée en poussant des cris de toutes sortes. Le sergent n'eut que le temps de sauter sur son fusil et de crier à ses hommes : « Aux armes, ouvrez le feu. » A cet appel, nos braves troupiers furent vite à leur poste. Une fusillade meurtrière coucha sur le sol bon nombre d'ennemis ; les autres reculèrent et on continua sur eux un feu nourri, puis on courut sus à la baïonnette. Le combat dura deux heures. Quand, enfin, les Boches eurent disparu et qu'on rentra dans les tranchées, tous les soldats riaient en regardant le sergent qui s'aperçut alors seulement qu'il était encore en caleçon. Mais bon nombre d'Allemands gisaient sur le terrain, ce qui prouvait une fois de plus que... l'habit ne fait pas le soldat.

Afin d'éviter tout retard, prière de vouloir bien adresser toute la correspondance concernant le journal et tous les envois d'argent à l'administrateur d'Excelsior, 88, Champs-Élysées, Paris.

Dans l'Est: Un bataillon de chasseurs alpins se rendant sur la ligne de feu



Plusieurs fois déjà nous ayons eu l'occasion de signaler les exploits héroïques de nos vaillants chasseurs alpins. Depuis le début de la campagne, plusieurs de leurs bataillons ont été fortement éprouvés au cours des combats acharnés qu'ils ont livrés à l'envahisseur. Par contre, ils ont toujours eu la satisfaction d'enregistrer des victoires et de relever, sur les listes des glorieux soldats cités à l'ordre de l'armée, les noms de bien des leurs. Au cours d'un récent voyage dans l'Est, un de nos envoyés spéciaux a pris cet instantané d'une colonne d'alpins se dirigeant sur la ligne de feu où, sans nul doute, nos courageux soldats se distingueront encore.

La chasse aux maisons allemandes

Sur ordonnance du président Monier, des séquestres ont été désignés, hier, pour les maisons allemandes ou austro-hongroises suivantes :

Bender (Eugène), employé de commerce, rue Saint-Médard, à Epinay (M. Lesage); Brel (Jacques), coiffeur, 226, rue de Vaugirard (M. Lesage); Bréming (Albert), ingénieur, 78, boulevard de la Station, à Pierrefitte (M. Lesage); Bergen, 50, rue Vereingtorix (M. Périllat, huissier); Cayard (Adolphe), représentant de commerce, 5, rue Puviv-de-Chavannes (M. Laforge); Chaaal Hans, 3, rue Buenos-Aires (M. Laforge); Succession Choquet, née Pfeiffer, dévolue à des Allemands, 8, rue Désiré-Rochelain, à Fontenay-sous-Bois (M. Gaveau, inspecteur des Domaines); Ehmman (Charles), jouets mécaniques, 416, rue Saint-Honoré, et 37, rue de Chézy, à Neuilly (M. Pruvot); Mme Frédérick, 2 bis rue Montenotte (M. Morin); Fric (Joseph), courtier, 75, rue des Carbonnets, à Bois-Colombes (M. Morin); Geiger (Arthur), directeur de fabriques, 185 bis, rue Ordener et 16, rue Saint-Pierre, à Neuilly-sur-Seine (M. Raynaud); Goldschmitt, de Vienne, créances à recouvrer par cette maison en France (M. Foncret); Kadar, imprimerie artistique, 40, rue Falguière (M. Rochette); Krauss (Jean), 4, rue Pasteur, à Sceaux (M. Foncret); Lazar (Jules), courtier en bourse, 36, rue de Miromesnil (M. de Peretti); Lehmburg (Emile), caissier, 4, rue des Marronniers, à Asnières (M. de Peretti); Lhuissard (Paul), courtier en bijouterie, 14, rue Etienne-Marcel (M. de Peretti); Mme Misthal, dite « Parnès », artiste lyrique, 46, av. Niel (M. de Peretti); Neuhaus, 157, boulevard Magenta (M. Périllat, huissier); Podzamez (Joseph), courtier en diamants, 9, rue Mayran (M. Périllat, huissier); « Royalty Bar », 11, rue Caumartin (M. Willem); « Rheisch-Westfälischen Syndicat », représentations de Charbonnages du Rhin, 73, rue de Provence (M. Montarmol, inspecteur des Domaines); Schoheit, directeur d'usine, 2, avenue Gambetta, à Cléchy (M. Périllat, huissier).

D'autre part, M. Tricheux a été nommé séquestre des marchandises allemandes en dépôt à la Société Walbann, 32, rue de Tanger.

La prochaine édition de l'Annuaire du Commerce Didot-Bottin paraîtra en mars 1915. Prière d'adresser d'urgence à la Direction de l'Annuaire, rue de l'Université, 19, Paris, en vue d'assurer l'application du décret du 27 septembre 1914, toutes communications concernant la radiation des maisons ou sociétés allemandes ou austro-hongroises et des personnes interposées.

LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour le grade de commandeur :

M. Quais, colonel d'infanterie commandant par intérim la 114^e brigade (a commandé brillamment sa brigade depuis le début des hostilités).

Pour le grade d'officier :

MM. Sarton du Jonchay, lieutenant-colonel, commandant les spahis auxiliaires algériens; Manet, chef de bataillon au 130^e de ligne; Rothenflue, capitaine au 8^e régiment de tirailleurs indigènes.

Pour le grade de chevalier :

MM. Beha, industriel, ayant contracté un engagement volontaire (services exceptionnels); Bousquet-Fondécave, capitaine au 17^e d'infanterie; Teste, capitaine de réserve au 28^e d'infanterie; de Vigan, capitaine commandant le 10^e escadron de spahis auxiliaires algériens (goum du Hamyan); Bachy, lieutenant au 20^e d'artillerie; Pasty, capitaine au 74^e territorial d'infanterie; Didisheim, capitaine au 101^e d'infanterie; Guddin du Pavillon, capitaine au 74^e d'infanterie, observateur en aéroplane à l'escadron de protection du camp retranché de Paris; Gérin, sous-lieutenant au 46^e d'artillerie; Pigouche, capitaine au 3^e génie; Duffaut, capitaine au 5^e d'infanterie; Mollinier, capitaine au 5^e d'infanterie; Belleux, capitaine au 3^e régiment mixte de zouaves et tirailleurs; Menu, capitaine au 43^e d'artillerie (batteries de la 4^e division de cavalerie); Sidobre, sous-lieutenant, à titre temporaire, au 96^e d'infanterie; Dimouza-Diné, médecin aide-major de 1^{re} classe de réserve au 10^e cuirassiers; Depine, capitaine au 90^e d'infanterie; Dra-honnet, capitaine d'infanterie, commandant le groupe cycliste de la 1^{re} division de cavalerie; Villeminey, lieutenant au 26^e bataillon de chasseurs à pied (1^{er} groupe cycliste de la 1^{re} division de cavalerie); Villeminey, lieutenant au 115^e d'infanterie; Deville-Sardelys, sous-lieutenant au 65^e bataillon de chasseurs; Teisset, médecin aide-major de 2^e classe de réserve de cavalerie; Bierre, sous-lieutenant au 87^e d'infanterie; Utlé, sous-lieutenant au 87^e d'infanterie; Daguilhonpujol, capitaine en réserve spécial au 57^e d'artillerie; Scala, sous-lieutenant au 4^e régiment d'infanterie coloniale; Milot, capitaine au 150^e d'infanterie; Romieu, capitaine au 313^e d'infanterie; Auger, sous-lieutenant au 31^e d'infanterie; Paoli, sous-lieutenant de réserve à titre temporaire au 132^e d'infanterie; Evrard, lieutenant au 4^e régiment de tirailleurs indigènes; Bensaci Abdel-Kader-Ben-Said-Ben-Mohammed, sous-lieutenant au 3^e régiment de tirailleurs indigènes; Sliman, sergent au 4^e régiment de tirailleurs indigènes; Guy de Miniac, sous-lieutenant au 26^e d'infanterie; Dussurgey, lieutenant au 7^e bataillon colonial du Maroc; Brisouat, capitaine au 137^e d'infanterie; Terracol, capitaine de réserve au 30^e d'infanterie; Baillaud, capitaine au 26^e d'infanterie; Collet, capitaine au 30^e d'infanterie.

Lyon au secours de Reims

LYON, 7 décembre (Dépêche Havas). — Etant donné le bombardement incessant de Reims, et les enfants des hôpitaux pouvant en souffrir, M. Herriot a fait savoir à son collègue de Reims qu'il était prêt à recevoir quatre cents pupilles de la ville de Reims dans les établissements hospitaliers de Lyon.

La crise portugaise

LISBONNE, 7 décembre (Dépêche Havas). — Les pourparlers continuent entre les hommes politiques pour la formation d'un nouveau cabinet.

Morts au champ d'honneur

Renseignements fournis par les familles

Le colonel Jacquot, commandant le 160^e, ancien colonel d'un régiment de zouaves.

Les capitaines : Jacques Escande, du 4^e bataillon de chasseurs à pied, tué à Woormezeele, près d'Ypres, le 11 novembre; Gilbert Dornier, du 275^e d'infanterie, avocat à la cour d'appel de Lyon, tué à Rambucourt (Meuse), le 21 octobre; Maurice Loubère de Longpré, du 4^e colonial, tué à Sully-l'Abbaye, près Mézières, le 28 août; Paul Briqueter, du 21^e d'infanterie, tué à la bataille de la Marne, le 30 septembre; Paul Combal, du 75^e d'infanterie, tué dans la Somme, à l'âge de quarante et un ans; Déperiers, du 80^e territorial, blessé mortellement à Bixchoote, décédé à Malo-les-Bains; Martin de Fontchambault, du 66^e de ligne, tué en Belgique le 16 octobre; Charles Bissonnet, du 2^e d'artillerie, tué dans les Vosges le 29 août, gendre du général Carbillat; Marc Rose, du 2^e génie, décédé à l'ambulance de Glennes (Aisne) le 12 novembre.

Les lieutenants : André Capeyron, tué à l'ennemi, à Craonne, le 12 octobre; Joseph Popis, du 42^e colonial, tué à Souilly (Meuse) le 6 septembre; Philippe Peyrot, du 305^e d'infanterie, tué à Fontenoy (Aisne) le 12 novembre; Allain Huet, du 2^e colonial, tué près de Sainte-Menehould le 4 novembre; Antoine Martin, du 75^e d'infanterie, tué le 31 octobre; Marcel de Montgolfier, officier de marine, mort en Belgique à la tête de fusiliers marins; Louis Dewambrechies, du 5^e territorial d'infanterie, tué le 11 octobre, à Lille; Pierre Pougin de La Maisonneuve, du 147^e d'infanterie, tombé glorieusement le 28 août, dans les Ardennes. Il était l'aîné des huit fils du commandant de La Maisonneuve, tous sur le front; Emile de Montjou, du 28^e, blessé mortellement le 13 septembre; Roger Laderich, ancien secrétaire d'ambassade, chevalier de la Légion d'honneur, du 50^e d'artillerie, âgé de cinquante-quatre ans; Camille-Henry Courty, du 72^e, blessé à Saint-Dizier, décédé des suites de sa blessure, le 15 septembre, à l'hôpital auxiliaire de Saint-Dizier; Maurice Poirelle, du 264^e, tombé glorieusement le 13 septembre, à Vic-sur-Aisne; le vicomte Georges Hersart de La Villemarque, du 316^e d'infanterie, tué à Saint-Pierre-de-Bitry, le 20 septembre.

Le docteur Louis Chamontin, médecin major des troupes coloniales au 5^e tirailleurs sénégalais, tué au Maroc au combat d'El-Herri le 13 novembre.

Les sous-lieutenants : Henri Denoël, du 98^e d'infanterie, tué à Lussigny, le 22 septembre; Raoul Crolard, du 125^e d'infanterie, tué à Ypres, le 29 octobre, à l'âge de vingt et un ans; Louis Carrel, du 2^e zouaves, tué dans la Somme, le 27 septembre, à l'âge de 25 ans; Delebar, commandant la section d'avant-garde du 237^e de ligne, tombé à Courbesseaux, le 25 août; Pierre-Etienne, du 146^e d'infanterie, tué devant Kemmel (Belgique), le 7 novembre, à l'âge de 20 ans; Fernand Féneant, du 135^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 10 novembre; Maurice Chametton, du 1^{er} tirailleurs sénégalais, attaché au cabinet du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, tué au combat de la Maison-Blanche, près d'Arras, le 25 octobre; Yves Delou, du 77^e d'infanterie, tué glorieusement à Zonnebeke (Belgique); Roger Drevon, diplômé des sciences politiques, sous-lieutenant au 91^e, tué à l'ennemi dans l'Argonne, le 12 octobre; Jean Guillet, du 86^e d'infanterie, tué le 23 août, âgé de vingt-deux ans; René Havard, du 77^e d'infanterie, tué devant Zonnebeke (Belgique), le 29 octobre; Lucien Mollereau, ingénieur électricien, du 156^e d'infanterie, tué le 20 novembre sur l'Yser; Albert Vanney, sous-préfet de Baugé, aide-major de première classe, décédé des suites de ses blessures le 9 novembre, à l'hôpital d'Amiens.

L'aspirant Pierre Constantin, du 131^e de ligne, tué au combat de Cursigny (Meurthe-et-Moselle), le 22 août.

Les sergents : Pierre Barrault, du 305^e d'infanterie, tué le 20 septembre au plateau de Fontenoy; René Marot, du 231^e d'infanterie, tué près de Soissons le 29 octobre, à l'âge de vingt-trois ans; Lucien Bin, du 167^e tué le 1^{er} septembre, en Argonne; Gaston Grosset-Magagné, du 10^e génie, tombé à Wytchwaete, le 11 novembre.

Les maréchaux des logis : Fernand Vol-Davesne, du 46^e d'artillerie, décédé des suites de ses blessures à Eprenay, médaillé militaire; Henri Rodier, du 5^e hussards, mort le 23 novembre, à l'hôpital mixte de Lisieux (Calvados).

Les brigadiers : J.-M. Heydon, du 28^e d'artillerie; Jean Rudloff, du 46^e d'artillerie, tué dans la Meuse le 29 septembre.

Les caporaux : Georges Claudon, du 149^e, tué le 25 août dans les Vosges; André Kraeutler, du 37^e, tué le 25 août; Paul Poessel, du 69^e d'infanterie, tué le 2 septembre.

Armand Pelletier, du 224^e, décédé des suites de ses blessures au lazaret du 7^e corps allemand, à Origny, le 4 septembre; Maurice Blossé, blessé, mort à Amiens le 4 octobre; Hector-Paul Mareau, du 51^e, tué le 10 septembre à Blesines; Louis des Chaumes, avocat à la cour de Paris, blessé le 25 août, mort le 24 novembre, prisonnier en Allemagne; Pierre de Méric de Sandrail, du 114^e d'infanterie, tombé glorieusement près d'Ypres (Belgique), le 10 novembre; Louis de Marie, grièvement blessé à Vandresse, le 18, décédé à l'ambulance de Longueval, frère de M. Gérard de Marie, blessé à Charleroi et mort le 10 septembre à l'hôpital du Havre, tous deux du 114^e d'infanterie; le comte Gérard O'Kerrins Hyde, du 69^e d'infanterie, tué dans la Somme le 30 septembre; Maurice Parmentier, du 304^e d'infanterie, sous-directeur du Crédit Foncier Mexicain, décédé le 28 novembre à Dieuze-sur-Meuse; Gustave Hirschler, du 69^e bataillon de chasseurs à pied, tué à l'ennemi le 18 novembre, à Hébuterne (Pas-de-Calais).

Bernard Collière, grièvement blessé à la tête le 25 septembre à Fouquescourt (Somme), mort le 8 octobre à Montdidier des suites de sa blessure. Fils de M. Edouard Collière, ancien chef des travaux de la fabrication des monnaies et médaillés à l'Hôtel des Monnaies; Aphonse-Alexandre Le Ronseaut, du 4^e d'infanterie coloniale, tué le 14 ou 18 septembre à la bataille de l'Aisne, âgé de vingt et un ans; Maurice Salobre, officier d'administration de 2^e classe du service de santé, tué à Reims le 22 novembre d'un éclat d'obus.

Les abbés : Fortr, sergent au 127^e d'infanterie; Verquerre, curé de Brocourt (diocèse d'Arras); R. P. Savy, missionnaire; Beau, du grand séminaire de Saint-Sulpice, sous-lieutenant au 14^e chasseurs alpins; Dubray (diocèse de Séz); Mermet (diocèse de Grenoble); Audois, curé d'Hattonchatel (diocèse de Verdun); R. P. Manzat, de la Congrégation du Saint-Esprit, caporal au 16^e d'infanterie; Doumenc, professeur au petit séminaire de Carcassonne; Huisier, vicaire de Saint-Sauveur de Figeac; Guibourt, séminariste (diocèse de Langres), sergent au 21^e d'infanterie, tué le 24 août; Gauray, vicaire à Notre-Dame d'Eprenay; Tonneau, séminariste (diocèse de Belley), sergent au 160^e de ligne; Léger, professeur à l'Institution Sainte-Marie de Riom.

RR. PP. Demoustier, Thélier, Crépienne, Jésuites; Châ-moux, sous-diacre; Bergolly, curé de Berry-au-Bac, tué par un éclat d'obus dans son presbytère.

Pierre Abel, vicaire de Golbey, près Epinal, infirmier militaire, mort de la fièvre typhoïde contractée par lui au chevet des malades; Jean Granger, clerc mineur, soldat au 140^e, tombé le 29 août.

L'abbé Henry Gervais, lieutenant, tué à la bataille d'Ypres; le R. P. Camille Perrin, eudiste, mort dans la région de Cirey des suites de mauvais traitements que lui infligèrent les Allemands pendant l'occupation, le pillage et l'incendie du village de Parux (Meurthe-et-Moselle), où il remplaçait le curé.

BLOC-NOTES

NOUVELLES DES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Espagne feront prochainement un court séjour à la Granja. La duchesse de San Carlos et le marquis de Viana accompagneront Leurs Majestés.

— S. A. R. le prince Albert, second fils de S. M. le roi George d'Angleterre, est complètement rétabli de sa récente indisposition et reprendra, la semaine prochaine, son poste d'officier à bord d'un navire anglais.

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. M. William Sharp, ambassadeur des Etats-Unis, est revenu de Bordeaux, où il a présenté ses lettres de créance au président de la République.

INFORMATIONS

— Le général Dalbier a été grièvement blessé, le 17 novembre, par un éclat d'obus qui lui a traversé le pied gauche. Il est en traitement à l'hôpital militaire d'Epinal. Son état, satisfaisant, nécessitera néanmoins un long repos.

— Le capitaine Motte, du 131^e, grièvement blessé aux jambes, le 9 septembre, en Argonne, est en bonne voie de guérison à Nevers. Son fils, René Motte, vient d'être promu capitaine sur le front.

— Le vicomte François de Seignac, adjudant au 8^e dragons, blessé d'une balle dans les reins qui n'a pu être retrouvée, a été cité à l'ordre du jour de la 2^e division de cavalerie en ces termes : « A fait preuve depuis le début de la campagne de beaucoup d'intelligence, de courage et de sang-froid, particulièrement le 20 septembre, à la tête d'une reconnaissance en avant d'Herdrucourt, et le 22 septembre à l'attaque de Xivray, où il a été grièvement blessé. »

— S. A. I. le grand-duc Nicolas vient d'autoriser la princesse Shakhovskaya à servir dans ses armées comme aviatrice.

La princesse a quitté Lundi Pétrograd en aéroplane pour aller rejoindre l'armée du Nord-Ouest à laquelle elle avait été affectée. Elle est la première femme admise au corps de l'aviation. (Figaro.)

— Joseph Walsdorff, du 29^e de ligne, est prisonnier à Kœnigsbruck (Saxe).

NAISSANCES

— Mme Miguel de San-Lazaro, femme du lieutenant au 44^e d'infanterie, a heureusement mis au monde un fils, qui a reçu le prénom de Max.

— Mme Emile Leblanc, femme du lieutenant de l'état-major de l'artillerie du 12^e corps, a donné le jour, à Limoges, à un fils qui a été appelé Maurice.

Nous apprenons la mort :

De M. Roger Teillard de Chazelles, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé au château de Bar (Puy-de-Dôme), âgé de cinquante-quatre ans;

De M. Albert de Jayac de Lagarde, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé, à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 4 décembre, à Aix-sur-Vienne;

De M. Gustave-Raymond Debladis, avoué honoraire, décédé à Paris le 3 décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans;

De M. François-Léon Galle, correspondant du comité des Beaux-Arts des départements près le ministère de l'Instruction publique, ancien président de la Société des Bibliophiles lyonnais, décédé à Lyon le 22 octobre, à l'âge de soixante ans;

De M. Adrien Godar, percepteur en retraite, qui s'est éteint, à Toulouse, dans sa quatre-vingt-neuvième année;

De M. de Raféls de Broyes, fils de l'ancien préfet de la Dordogne, décédé à Périgueux, à l'âge de trente-cinq ans. Son frère, le capitaine au 34^e d'artillerie, de Raféls de Broyes, est actuellement au front;

Du lieutenant-colonel du génie en retraite J. Faure, officier de la Légion d'honneur, décédé à Lyon, à l'âge de soixante-dix-sept ans;

De M. Lecoq, décédé le 6 décembre, en son domicile, 6, rue d'Amsterdam;

De Mme veuve Jules Boule, née Galet;

De Mlle du Saussey, présidente du Denier des écoles de Coutances et sœur de l'ancien conseiller à la Cour d'appel, décédée en cette ville, à quatre-vingts ans.

De M. Elie Sineux, le grand négociant de l'avenue de l'Opéra, décédé le 1^{er} décembre, en son domicile, 29, rue des Pyramides.

De Mme Prosper Guyot, décédée au Bordage-Erce, près Liffré (Ille-et-Vilaine), à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Elle était la mère de M. Yves Guyot.

De M. Fernand Javriot, conseiller général de la Charente-Inférieure, ancien premier adjoint au maire de Rochefort, décédé à Rochefort le 3 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans.

De M. de Longueval, décédé à Rue (Somme), le 20 novembre.

De Mme Jeanno Robert, membre de la Société des Gens de Lettres, femme du docteur Louis Malassez, membre de l'Académie de Médecine.

De Mme Julien Bethaut, belle-mère de M. Brismontier, professeur au lycée de Coutances, et mère de l'avoué près le tribunal de la Seine, sous-lieutenant au 205^e d'infanterie, décédée à Caunterts.

Le Comité Olympique à Panama



On sait que le baron Pierre de Coubertin était, à l'Exposition internationale de « Panama-Pacifique », président du Comité international olympique pour le Pentathlon moderne. Voici la fac-similé de la médaille offerte par notre éminent collaborateur, le baron Pierre de Coubertin, à cette Exposition.

La Reprise des Affaires

Le crédit à long terme

Pour reconstruire les maisons et les usines, et supplanter l'Allemagne sur le marché mondial.

Dès aujourd'hui, la France doit se préoccuper de la situation nouvelle qui se présentera pour elle après la guerre. Comme tout le monde le prévoit, il va se produire une période d'affaires extrêmement importantes, non seulement pour la vente de nos produits dans l'intérieur du pays, mais aussi pour l'exportation des produits français à l'étranger. M. Georges Aubert, conseiller du commerce extérieur de la France, auteur de nombreux ouvrages économiques, spécialisé dans ces questions, a bien voulu nous tracer les grandes lignes de l'activité future de notre pays :

Dès maintenant, le monde économique et financier se préoccupe, sous les auspices du gouvernement, de rechercher les nouveaux champs d'activité pour l'industrie et pour le commerce français, et de parvenir à substituer aux articles allemands sur les principaux marchés du monde les articles français.

Il ne faut pas oublier que la France va se trouver dans une double situation très spéciale :

D'un côté, elle aura à se procurer et à dépenser des sommes formidables en argent, en activité et en travail pour remettre en état et réorganiser toutes les industries françaises détruites ou arrêtées par l'occupation allemande.

Elle ne faut pas compter d'une manière exagérée sur l'indemnité de guerre que nous pourrions recevoir : celle-ci sera à peine suffisante, surtout quand elle devra être répartie entre les différentes nations alliées, pour rembourser les pertes matérielles subies, payer les dépenses de guerre, et donner des indemnités à ceux qui auront souffert des ravages de la campagne.

Il faudra donc que la France trouve elle-même, dans son propre territoire, les ressources financières qui lui sont indispensables.

D'un autre côté, la France aura besoin également de vastes ressources financières pour poursuivre le programme d'expansion à l'intérieur.

Nécessairement pendant une période très longue l'argent sera cher : c'est-à-dire que les capitaux disponibles n'accepteront pas d'être employés dans des affaires industrielles et commerciales sans recevoir de gros intérêts, puisqu'il est certain que tous les emprunts considérables qui devront être faits, soit pour l'Etat, les chemins de fer, les travaux d'utilité publique, etc., nécessiteront des débours considérables qui ne pourront être obtenus qu'en offrant au public un taux d'intérêt très rémunérateur, qu'il est possible de supposer devoir être de 5 à 5 1/2 0/0.

Donc, la difficulté sera double : d'un côté, trouver beaucoup d'argent pour faire de multiples affaires, soit intérieures, soit extérieures ; d'un autre côté, obtenir facilement cet argent, et encore en le payant très cher.

Or, dans les deux cas que nous venons d'indiquer, il sera indispensable d'avoir du crédit pour un temps relativement long.

Il faudra donner le plus de temps possible aux entrepreneurs, aux usiniers, à tous ceux qui devront faire des travaux de longue haleine, et mobiliser beaucoup de capitaux pour leur permettre de régler leurs fournisseurs et leurs achats.

Voici pour la France intérieure.

En ce qui concerne le commerce d'exportation tout entier, comme tout le monde le sait, une des causes les plus grandes du succès des maisons allemandes de Hambourg et de Brême a toujours été que ces maisons ont pu donner à leurs clients de Buenos-Aires, de San-Francisco ou de Pékin le temps le plus long possible pour payer leurs achats.

Mais les banques françaises, et en particulier les établissements de crédit, se sont toujours refusés à faciliter les affaires au loin pour de multiples raisons qu'il serait trop long de détailler dans cet article, mais dont le résumé est que, jusqu'à présent, la plupart des banques françaises ne se sont jamais préoccupées des affaires commerciales, ayant toute leur activité concentrée uniquement dans les opérations purement financières, placements de titres, ordres de bourse, etc.

Par contre, si nous examinons ce qui se passe en Allemagne ou en Angleterre, ou aux Etats-Unis, nous verrons que les banques ont toujours facilité grandement les affaires d'exportation, en escomptant les traites à six mois, et même à neuf mois, en ouvrant des crédits en banque ou en ouvrant des crédits d'acceptation contre garantie de traites ou autres, et cela de la manière la plus libérale.

Ces différentes questions de crédit à long terme, absolument indispensables pour l'augmentation du

commerce français ont préoccupé les milieux économiques depuis de longues années, et à de très nombreuses reprises, des projets ont été étudiés par les Chambres de commerce, par les Comités des Conseillers du commerce extérieur ; en général, par tout ce qui compte dans le haut commerce et l'industrie française.

L'appui de nombreux députés et des différents ministres du Commerce qui se sont succédé a toujours été libéralement donné.

Mais cependant, jusqu'à présent, aucune solution pratique n'a jamais été obtenue.

C'est, en un mot, la formule d'un établissement nouveau qu'il s'agit de trouver, d'une Banque s'occupant exclusivement d'affaires commerciales, susceptible de constituer un lien puissant entre le commerce extérieur français et le commerce extérieur mondial, ayant pour correspondantes directes toutes les grandes banques du monde.

Il faudra que cette Banque puisse escompter le papier à long terme, trouve des centaines de millions nécessaires à ses opérations ; il faudra que ce papier à long terme puisse néanmoins être escompté dans des conditions suffisamment avantageuses pour ne pas rendre impossibles les transactions commerciales.

Conditions difficiles à remplir et cependant indispensables. Mais les nécessités appellent les solutions, et en matière économique comme en matière physiologique, la fonction crée l'organe. Il faut donc espérer qu'avec un peu de bonne volonté de toutes parts, on pourra fournir à notre industrie et à notre commerce l'arme dont ils ont besoin depuis de si longues années.

Georges Aubert,
Conseiller du commerce extérieur
de la France.

INFORMATIONS

Les relations commerciales entre la Russie et la France. — La Chambre de commerce russe de Paris, rue Tronchet, 27, qui depuis quatorze ans s'efforce de favoriser les transactions directes entre la France et la Russie et de supprimer les intermédiaires allemands et austro-hongrois, prie instamment les industriels et négociants français de bien vouloir lui faire connaître quels sont les articles qu'ils sont en mesure de vendre ou d'acheter en Russie, et pour lesquels ils désirent entrer en rapports avec des maisons russes.

On arrête les poursuites contre les débiteurs d'effets prorogés. — Un décret du 24 novembre, signé de M. Ribot, ministre des Finances, a suspendu l'application des mesures qui permettaient de poursuivre dans certaines conditions les débiteurs d'effets prorogés. La question a été mise à l'étude.

Les commerçants du neuvième arrondissement se sont réunis hier, à trois heures, à la Taverne parisienne, 41, rue du Faubourg-Montmartre, dans le but de délibérer au sujet des mesures à prendre en vue de faciliter la reprise des affaires.

La suppression de la licence en ce qui concerne les restaurateurs et limonadiers ou, tout au moins, son maintien, réduit au prorata des affaires, et la question des loyers ont été envisagés tout particulièrement.

Un comité a été désigné avec mission de se faire l'interprète des commerçants auprès des pouvoirs publics.

Pour avoir des voyageurs et des représentants de commerce. — Les industriels et commerçants sont informés que le Syndicat national des voyageurs et représentants de commerce se met à leur disposition pour leur favoriser le recrutement du personnel nécessaire à leurs relations commerciales. L'organisation attire spécialement leur attention sur les aptitudes professionnelles de ses adhérents. S'adresser au Syndicat national des voyageurs et représentants de commerce, à la Bourse du travail.

Les intérêts des effets prorogés. — Le conseil de direction du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture a émis le vœu suivant :

En ce qui concerne les intérêts moratoires des effets : Considérant que les banques et les établissements de crédit n'ont pas régulièrement présenté à leurs échéances ou à l'acceptation les chèques et traites qui leur étaient confiés ;

Considérant que, par ce fait, les figurants au titre n'ont pas, dans la plupart des cas, été mis en mesure de témoigner leurs intentions, et que, d'autre part, les tireurs n'ont pas été avisés du sort de leurs effets négociables ;

Estime qu'il serait inique d'imposer, en toutes circonstances, au tiré, la charge de ces intérêts ;

Il est d'avis qu'il serait expédient de déclarer que tous les effets de commerce acquittés jusqu'au 31 décembre 1914 ne paieront aucun intérêt, contrairement à ce que spécifiait un précédent moratorium, mais qu'il conviendrait d'établir clairement que l'intérêt sera dû depuis l'échéance primitive, lorsque le tiré bénéficiera d'échéances postérieures au 1^{er} janvier 1915.

Les révisions répétées et les affaires. — Une récente circulaire du ministère de la Guerre enjoint aux autorités sanitaires de l'armée de faire passer aux hommes classés dans les services auxiliaires une visite médicale tous les deux mois.

Sans préjuger si cet intervalle de temps est suffisant pour améliorer sensiblement une constitution faible et la rendre capable de supporter les fatigues de la vie militaire, en nous plaçant simplement au point de vue de la reprise des affaires, qui est également dans le programme du gouvernement, nous devons remarquer que cette nouvelle visite tous les deux mois paralysera bien des honores volontés.

Un commerçant ou un industriel n'entreprendra certainement pas de remettre ses affaires en marche s'il peut supposer qu'il ne pourra s'en occuper que pendant huit semaines, et les employés ou ouvriers qui acceptent de les mettre ne trouveront pas de patrons qui précéderont de les mettre au courant et de les voir partir précipitamment au moment où ils commenceront à produire réellement.

Nous supposons que cette circulaire ne s'applique qu'aux hommes présents sous les drapeaux ; encore faudrait-il le préciser d'une manière formelle pour rassurer ceux qui se supposent, à tort ou à raison, susceptibles d'être atteints.

Modes de guerre

Elles donnent du travail à des milliers d'ouvrières

Depuis la mobilisation, toutes les femmes, ou à peu près, sont vêtues d'un sombre uniforme, noir ou de teinte neutre, et pas une ne risque la fantaisie choquante d'une robe trop osée ou d'un chapeau trop riche.

A quelque milieu qu'elles appartiennent, Parisiennes ou provinciales sont habillées avec décence et simplicité. Qui donc songerait, en les voyant marcher d'un pas mesuré, en interrogeant leurs yeux au regard posé où se reflètent des pensées graves, que ces mêmes femmes, il y a quelques mois, adoptaient des modes si ridicules et gaspillaient de longues heures chez le couturier ou à la leçon de danse ?

Aux chiffons, pour la plupart, elles ne songent plus guère : question d'ordre sentimental ou d'ordre économique, la parure ne tient dans leur vie qu'une place restreinte. Elles ne sont pour cela ni laides ni négligées, mais d'une élégance simple sans coquetterie exagérée ; elles vont, diligentes et prestes, aux ouvriers, aux ambulances, aux garderies d'enfants, aux soupes populaires, aux œuvres multiples que la charité ingénieuse a fait surgir un peu partout...

Actuellement, on ne se pare point, certes, mais il faut s'habiller quand même, fût-ce avec la plus extrême simplicité. Pourquoi donc s'indigne-t-on tellement parce que certaines maisons ont songé à envoyer des catalogues ?... Ce ne sont plus les luxueux albums que nous recevions il y a quelques mois, c'est un petit cahier de mauvais papier, et les objets qui y sont croqués pêle-mêle (robes, chapeaux, bonneterie ou ustensiles de ménage), sont en général peu coûteux. Où donc est le mal ? Si l'on veut sérieusement, pour tout le monde, la reprise des affaires, cette tentative n'est point si blâmable !...

Faire des emplettes, c'est une façon comme une autre de faire la charité, et vraiment est-il si coupable d'essayer de faire travailler ces milliers d'ouvrières que la guerre a durement éprouvées et qui, célibataires pour la plupart, n'ont pas touché la moindre indemnité ?...

C'est pour éviter les misères de ce dur et long chômage que les grandes maisons, même celles qui ont la réputation méritée de vendre très cher, offrent à des prix raisonnables robes, manteaux ou chapeaux. Voici donc qu'à côté de l'ouvrier ou du réfugié installé dans beaucoup de maisons de couture, les frères mannequins, habitués à faire défiler avec une grâce maniérée les robes parfois étranges, exhibent posément trois ou quatre robes de serge ou de drap sombre.

La mode est évidemment le reflet de nos mœurs et de nos pensées ; aussi, actuellement, voit-on non pas une mode guerrière comme à Berlin, où les épaisses Gretchen se sanglent de costumes quasi-militaire, et se coiffent de chapeaux qui ressemblent à des casques, mais nous portons, ce qui n'est pas la même chose, « une mode de guerre » simple, sans audace, sans excentricité, qui refait l'éducation du goût et le libère de toutes les influences désastreuses, qui, hélas ! s'y étaient infiltrées depuis quelques années !...

Reviennent les temps meilleurs, les femmes qui auront repris l'habitude de la marche ne voudront plus être gênées par leur jupe étroite ou leurs talons-éclaboussés ; revienne la vie normale, la coquetterie reprendra ses droits, certes ; mais les modes ridicules, les excès outranciers auront vécu et, ayant retrouvé un jugement sain et normal, les femmes donneront, j'en suis sûre, à la question toilette, juste l'importance qu'elle doit avoir dans la vie !... — JEANNE FARMANT.

La vitalité de la couture

L'industrie de la couture française a reçu de nombreux témoignages de sympathie des Amériques du Nord et du Sud, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne.

Il fallait faire savoir à tous nos clients amis que, malgré les événements, nous étions prêts ; que toutes les maisons avaient maintenu leurs ateliers ouverts ; que les industries des soieries, des rubans, des lainages, des dentelles, broderies, des passementeries, des articles de mode, de la lingerie avaient établi leur collection de nouveautés pour les saisons de printemps et d'été et étaient prêtes à donner leur concours habituel aux couturiers et aux modistes étrangers.

Aussi, toutes les maisons de couture se sont-elles réunies au siège de la Chambre syndicale, 9, rue Montecapieu, et, entourées de leurs fournisseurs habituels de Paris et de la province, elles se sont engagées à faire voir leur collection de modèles et de nouveautés, comme les saisons précédentes et aux mêmes époques.

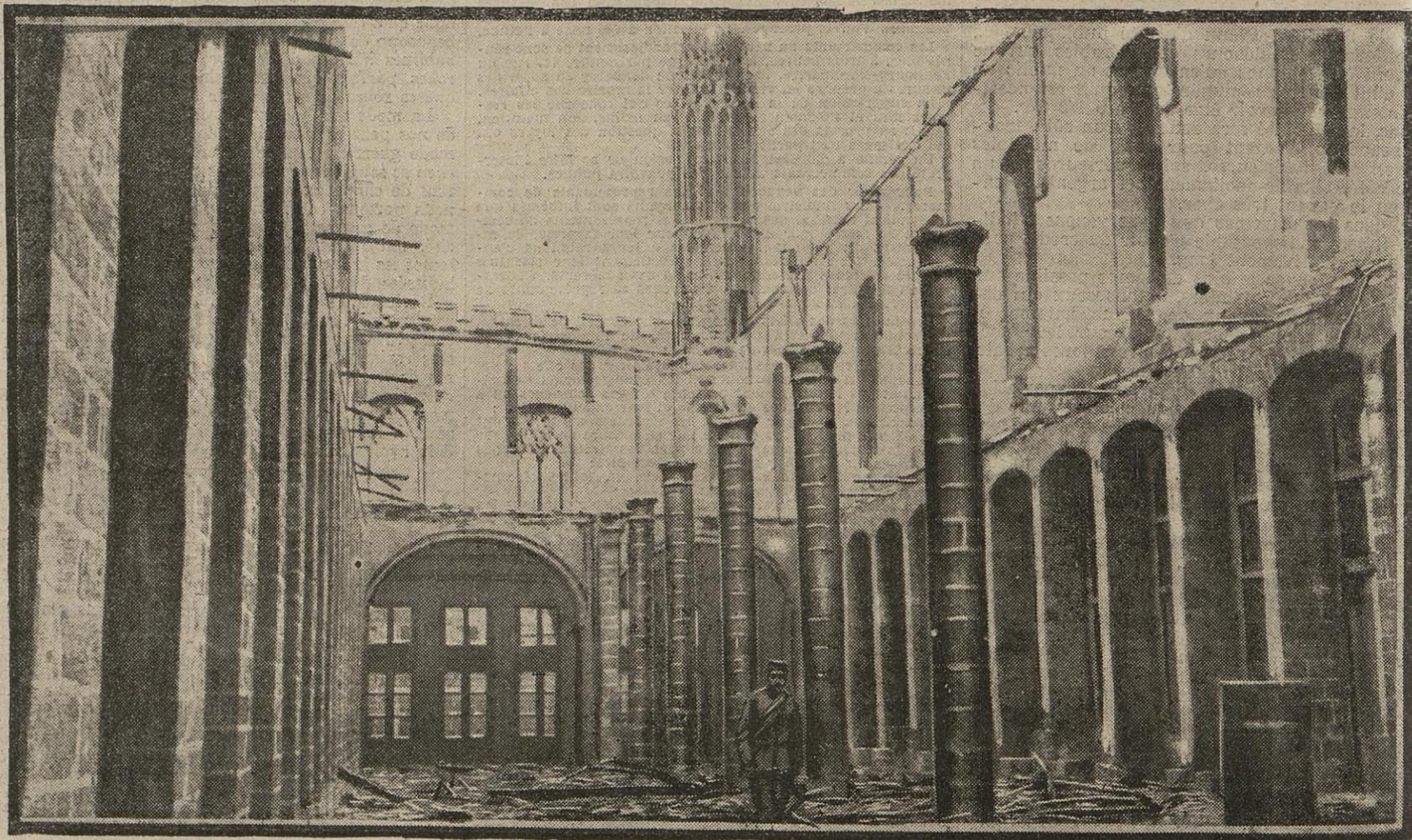
En outre, la couture parisienne entend manifester d'une autre façon sa vitalité en participant à l'Exposition de San-Francisco, d'une manière, aussi brillante, sinon plus, qu'aux expositions précédentes.

Le champ de bataille de Frescatti



Le Grand-Couronné de Nancy fut, pendant quinze jours, le théâtre de combats dont certains furent marqués par des alternatives d'avance et de recul. Nos troupes, on le sait, l'emportèrent finalement sur l'ennemi, qui dut abandonner ses positions et se replier. Autour de la ferme de Frescatti, une bataille d'une extrême violence fut livrée aux Allemands, qui laissèrent de nombreux morts sur le terrain.

L'intérieur de l'Hôtel de Ville d'Ypres



Nous avons publié récemment plusieurs photographies des dégâts causés à l'Hôtel de Ville et aux Halles d'Ypres par les obus allemands. Si la façade de ces édifices fut fortement endommagée, l'intérieur fut également en partie détruit. L'Hôtel de Ville eut particulièrement à souffrir du bombardement, et la partie centrale ne présente plus aujourd'hui qu'un amas de ruines.

TRIBUNAUX

Épilogue d'un drame

Dans la nuit du 25 janvier 1914, Lise-Henriette-Marie Laurent, une jeune actrice, tirait cinq coups de revolver, rue de Rivoli, sur son ami, Paul Guidé, artiste au théâtre Sarah-Bernhardt. Ce drame passionnel, très parisien, vient d'avoir son épilogue devant le jury de la Seine.

Lise Laurent s'était éperdument éprise de son camarade de scène, Paul Guidé, et bien qu'elle fût l'amie d'un riche américain, la jeune artiste obligea son camarade à venir habiter son somptueux appartement, 5, rue Bassano. De fréquentes discussions ne tardèrent pas à s'élever entre eux. Au cours de l'une d'elles, le 13 décembre 1913, Lise Laurent, au paroxysme d'un accès de jalousie, arracha de son doigt l'alliance que lui avait offerte Paul Guidé et la lui lança au visage, en s'écriant : « Il faut en finir, j'en ai assez. » A dater de ce jour, Paul Guidé espéra ses visites, puis il partit pour San-Remo, sans en rien dire à son amie.

Lise Laurent en conçut un vif chagrin et elle guetta son retour. Le 25 janvier, le sachant rentré à Sarah-Bernhardt, elle s'y rendit dans l'espoir d'avoir une explication.

Paul Guidé était en scène — on jouait *Jeanne Doré* — la jeune femme en profita pour pénétrer dans sa loge et fouiller les vêtements de l'artiste. Elle découvrit une lettre qui lui donna la raison de son abandon. Paul Guidé aimait une autre femme.

Vers minuit, Lise Laurent aborda son ami à sa sortie du théâtre. Elle lui dépeignit sa douleur.

— Nous ne pouvons nous comprendre, lui dit-elle, et je veux être libre.

A ce moment, le couple se trouvait à la hauteur de la rue de Rivoli. Paul Guidé, voulant « semer » la jeune femme, héla un taxi-auto.

Lise Laurent sortit brusquement un revolver qu'elle tenait dissimulé dans son manchon et fit feu à cinq reprises sur l'artiste, qui fut atteint par deux des projectiles au bras droit et dans le dos. Elle fut immédiatement mise en état d'arrestation par les gardiens de la paix accourus au bruit des détonations. Par ses blessures, Paul Guidé fut, durant trois mois, éloigné de la scène. Cependant, il refusa de porter plainte contre la jeune femme, mais le Parquet poursuivit d'office. M. Bourdeaux, juge d'instruction, la fit remettre en liberté provisoire. Lise Laurent se constitua prisonnière le matin même de l'audience.

L'inculpée a une attitude douloureuse. Elle raconte sa vie lamentable. Mariée à un inspecteur de la Sûreté, elle dut divorcer, son mari l'ayant grièvement blessée de plusieurs coups de revolver. Une des balles, l'ayant atteinte à la tête, n'a pu être extraite. Elle dut subir à l'existence de son enfant, un garçonnet aujourd'hui âgé de sept ans.

— J'ai été folle, dit-elle, par l'abandon de celui que j'aimais si tendrement. Mais je ne voulais pas le tuer, je voulais le garder...

Paul Guidé, entendu, expose les faits froidement, sans une parole de pardon. Après réquisitoire du substitut Casabianca, qui reconnaît la vie accidentée de l'inculpée, ses défenseurs, M^{rs} Lagasse et Albert Dusart, prononcent d'émouvantes plaidoiries. Les jurés, après une très courte délibération, reviennent avec un verdict d'acquiescement. — A. B.

La Bourse de Paris

7 décembre 1914

Après trois mois de clôture la Bourse de Paris a réouvert aujourd'hui; réouverture partielle d'ailleurs, puisque seul le marché au comptant a repris le cours de ses opérations, la question du marché à terme suscitant une série de problèmes dont la solution n'a pu être encore arrêtée.

On ne devait pas s'attendre, pour cette séance de rentrée, à un chiffre d'affaires bien considérable. Et, de fait, si la physionomie de la Bourse et de ses environs présentait une certaine animation par suite de la présence de nombreux professionnels disséminés sous les portiques et autour des corbeilles vides, le murmure des conversations était le seul que l'on pût entendre, la bourdonnante rumeur des transactions effectuées à haute et intelligible voix étant, pour l'heure, à peu près totalement abolie.

Toutefois, certains indices encourageants ont pu être notés. Sur quelques catégories de titres, en effet, on a enregistré des demandes que l'avenir prochain verra, souhaitons-le, s'accroître; signalons, entre autres :

FONDS D'ETAT ET VILLES

3 0/0.....	72 50	Extér. Espagnole..	81 »
3 0/0 amortissable	74 50	Japon 1905.....	73 »
3 1/2 0/0.....	86 50	Hellén. 5 0/0 1914	78 »
Maroc 1914.....	425 »	Egypte unifiée.....	83 »
Russe 1891.....	62 50	Ville de Paris 1865	510 »
Russe 1906.....	88 20	—	1875 486 »
Russe Consolidé..	72 »	—	1898 320 »
Russe 1909.....	80 »		

BANQUES

Banque de Paris....	1000	Crédit Lyonnais....	1050
Comptoir Nat. d'Esc.	650	Société Générale....	530
Crédit Foncier.....	697		

CHEMINS DE FER

Midi.....	925	Ouest.....	750
-----------	-----	------------	-----

VALEURS DIVERSES

Rio-Tinto.....	1300	Nord-Sud.....	961
Métropolitain.....	415	Parisienne de Distrib.	300

OBLIGATIONS

Foncière 1879.....	440	Foncière 1895.....	375
--------------------	-----	--------------------	-----

MARCHE EN BANQUE

Amazone 1906.....	240	East Rand.....	40 50
Francor Wyom. Pr.	100	Goldfield.....	40 »
Chartered.....	48	Malacca.....	82 »
Crown Mines.....	118	Rand Mines.....	118 »

LES SPORTS

Comités d'Éducation physique

Région de Paris

Heureuse décision de la Société de La Boule. — Un collège d'athlètes aux portes de Paris.

La Société de La Boule qui, il y a douze ans, inaugura à Versailles le Golf de Paris, a pris une belle initiative. Son président, M. P. Deschamps, très impressionné par la visite faite à Reims avant la guerre, avait pensé à la création d'un collège d'athlètes en s'inspirant du bel exemple donné par le marquis de Polignac.

Devant la nécessité présente d'offrir le plus tôt possible à la jeunesse, surtout aux classes 1915, 1916 et 1917 des terrains d'entraînement en pleine campagne et sur des pistes de gazon, le conseil d'administration a décidé, après avoir conféré avec le baron de Coubertin, président, et M. Henri Desgrange, vice-président du Comité d'éducation physique, d'ouvrir sans retard un collège d'athlètes à La Boule et d'y donner libre accès pendant toute la durée de la guerre aux jeunes gens inscrits à cet effet.

Ils se trouveront là sur un vaste plateau, à 170 mètres d'altitude, dans les meilleures conditions hygiéniques pour pratiquer la course, le saut d'obstacles, le lancement du poids et du disque, ainsi que le football et les autres sports qui pourront être mis à leur disposition.

Les locaux qui seront affectés au collège d'athlètes sont ceux aménagés dans l'ancienne ferme (vestiaires, lavabos, réfectoires, etc.); les terrains d'entraînement seront pris sur le parcours bis du Golf et un hangar couvert permettra de s'exercer en cas de mauvais temps.

AUTOMOBILE

On ne réquisitionne plus. — Les réquisitions sont suspendues dans Paris et à Versailles, jusqu'à nouvel ordre. Elles ne seront reprises que dans cinq semaines environ.

Les engagements. — Les non-mobilisables appartenant aux classes antérieures à 1906, réformés ou non, peuvent s'engager dans les automobilistes militaires pour la durée de la guerre, s'ils sont porteurs de leur permis de conduire. — Se présenter au dépôt de la rue Lacordaire, n° 13. (Téléphone : Saxe 72-14.)

Les réservistes sous les drapeaux, titulaires du permis de conduire, s'ils peuvent obtenir de leur chef de corps la mutation nécessaire, peuvent être appliqués aux services automobiles militaires.

Les voitures réquisitionnées. — Dans le courant de cette semaine, les propriétaires d'automobiles réquisitionnées recevront de l'autorité militaire notification définitive du prix attribué à leur voiture, car les opérations de révision sont terminées depuis hier.

FOOTBALL RUGBY

Louis-le-Grand contre Ecole Commerciale. — Après la réunion de dimanche, le comité de l'A.S.E.C. a composé comme suit l'équipe qui jouera contre Louis-le-Grand jeudi pour la Coupe Scolaire :

Avants : 1^{re} ligne : Bonnoux, Buzelin, Philippe ; 2^e ligne : Pignon, de Coumbar ; 3^e ligne : Laury, Schneider, Gondré, Denis, Guéracague (cap.), Beaudain. Trois-quarts : Ducourau, Bar, Bouton, Estrabaut, Anière, Duprat. Remplaçants : Jacques, Guéret.

Rendez-vous pour les Commerciaux à 2 heures, au Stade Français, à Saint-Cloud.

AERONAUTIQUE

Les membres de l'Aéronautique Club de France aux armées. — Les membres de l'Aéronautique Club accomplissent en ce moment leur devoir devant l'ennemi. La rapidité de leur départ ne leur a pas permis de faire connaître leur affectation au comité de direction. Celui-ci invite les mobilisés ou leur famille à faire connaître d'urgence au secrétariat, 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris, les adresses des membres actuellement à l'armée. Des listes successives seront envoyées aux sociétés mobilisées qui pourront ainsi renouer les relations interrompues.

APPEL DU T. C. F.

90.000 des membres du T. C. F. sont mobilisés. Tous les jours, quelqu'un d'eux lui demande des vêtements chauds pour ses camarades ou pour ses hommes.

A l'œuvre donc, mères, femmes, filles, sœurs, fiancées de nos camarades ! Que chacune de vous confectionne des vêtements chauds — ne fut-ce qu'un seul — pour nos soldats : chandail, gilet de laine, passe-montagne, plastron, chemise de flanelle-coton, chaussettes, mouchoirs, gants, mouflés, etc., etc., et c'est par milliers que nous pourrions composer, avec les effets imperméables que nous faisons fabriquer d'autre part, des paquets d'hiver pour nos chers combattants. — Adresser les envois au siège social, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris. — Exposition de modèles tous les jours, de 2 heures à 5 heures.

Nouvelles Diverses

PARIS. — Une femme carbonisée. — Hier, à 6 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Louise Simonnet, âgée de quarante-quatre ans, ménagère, domiciliée 34, passage Duhamel. Les pompiers se sont rendus facilement maîtres de l'incendie. Malheureusement, on a trouvé sous les débris le cadavre de la locataire qui était en partie carbonisée. On suppose qu'une lampe, en se renversant, a mis le feu au parquet.

DEPARTEMENTS. — Tué par l'explosion d'un obus. — Un manouvrier de la commune d'Etavigny (Oise), Edouard Renaud, dix-neuf ans, était occupé à labourer une pièce de terre, quand, tout à coup, la charrue mit à découvert un obus. L'imprudent jeune homme ouvrit l'engin avec un couteau; mais aussitôt une violente explosion se produisit, et le malheureux Renaud tomba foudroyé, le ventre ouvert. Malgré les secours prodigués en hâte, il ne tarda pas à succomber dans de terribles souffrances.

ETRANGER. — Toujours les mines. — Un télégramme de Stockholm annonce que les vapeurs *Huma* et *Everilda* ont été coulés par des mines, près de Mantyluoto, sur la côte occidentale de la Finlande.

L'équipage du *Huma* a été sauvé. Tout l'équipage de l'*Everilda*, moins un homme, a péri.

Les difficultés d'impression, aussi les convenances ont obligé d'éditer modestement le catalogue d'ordinaire si luxueux de LA MARQUISE DE SEVIGNE; sa simplicité n'exclut pas le choix, les cadeaux y sont aussi nombreux que naguère, et de jolis rubans tricolores leur donnent la note patriotique du moment. Demander ce catalogue à M. A. ROUZAND, chocolaterie de Royal (P.-de-D.), ou dans les succursales de Lyon, Nice, Marseille, Clermont, Toulouse, également à Paris, 11, boulevard de la Madeleine et 47, rue de Sèvres.

Dans les Théâtres

Chaque théâtre devra verser un minimum de 15 0/0 à une œuvre de bienfaisance.

A l'Opéra-Comique. — C'est M. Paul Vidal, l'éminent directeur de la musique à l'Opéra-Comique, qui dirigera la représentation de *la Vivandière*, qui sera donnée dimanche prochain. En fin de spectacle, Mme Marie Delna chantera *la Marseillaise*.

Concerts Colonne-Lamoureux. — Dimanche prochain, à 15 heures, salle Gaveau, second concert des Associations Colonne-Lamoureux. Au programme :

Ouverture de *Patrie* (G. Bizet); *Pelléas et Mélisande* (Gabriel Fauré); fantaisie pour orchestre sur deux *Nobis populaires wallons* (J. Jongen); *Sauge fleurie* (Vincent d'Indy); *Symphonie en ut mineur*, avec orgue (Camille Saint-Saëns).

L'orchestre sera dirigé par M. Camille Chevillard.

M. Gabriel Pierne, actuellement à Liverpool pour diriger la Société philharmonique de cette ville sa *Croisade des Enfants*, conduira le troisième concert dimanche 20 décembre.

Matinées nationales. — Toutes les matinées nationales auront lieu désormais avec le concours de la Société des Concerts du Conservatoire, sous la direction de M. André Messager.

Outre la participation de l'illustre société, nous pouvons annoncer pour la matinée de dimanche prochain 13 décembre, à 3 heures, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, le concours de Mlles Madeleine Roch, Alice Raveau, de MM. Noté, Huguenet et Lucien Capet. Allocution par M. Adolphe Brisson.

Location d'avance, sans augmentation de prix.

GRESUS ACHETE loyalement et ne profite pas de la situation, OR, argent, BIJOUX, 28, r. Quatre-Septembre

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages des 23 Novembre et 5 Décembre 1914

Les obligations désignées ci-après sont remboursables par les Lots suivants :

Communale 3 % 1912...	1.833.238	100.000 fr.
Communale 2,60 % 1879.	631.793	100.000 —
Communale 3 % 1880...	640.620	100.000 —
Communale 3 % 1891...	634.912	100.000 —
Communale 2,60 % 1899.	306.284	100.000 —
Foncière 3 % 1909.....	1.072.931	100.000 —

La liste complète sera publiée dans le BULLETIN OFFICIEL des Tirages du Crédit Foncier qui paraît le 6 et le 16 de chaque mois et donne les numéros de tous les titres sortis aux 84 tirages annuels, qui attribuent des lots à 6,054 obligations dont 3 sont remboursables par 250.000 fr., 6 par 200.000, 5 par 150.000 et 70 par 100.000 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque trimestre. Prix : France 1 fr. — Etranger : 2 fr. par an.

EN RESPIRANT

avec une

PASTILLE VALDA

EN BOUCHE

vous vous préserverez

du FROID, de l'HUMIDITÉ

des MICROBES

Les subtiles émanations antiseptiques de ce merveilleux produit imprègnent les recoins les plus inaccessibles de la Gorge, des Bronches, des Poumons et les rendront réfractaires à toute inflammation, à toute congestion, à toute contagion.

Enfants,

Adultes,

Viellards

Ayez toujours sous la main

les Véritables

PASTILLES

VALDA

vendues seulement

EN BOITES DE 1.25

portant le nom

VALDA

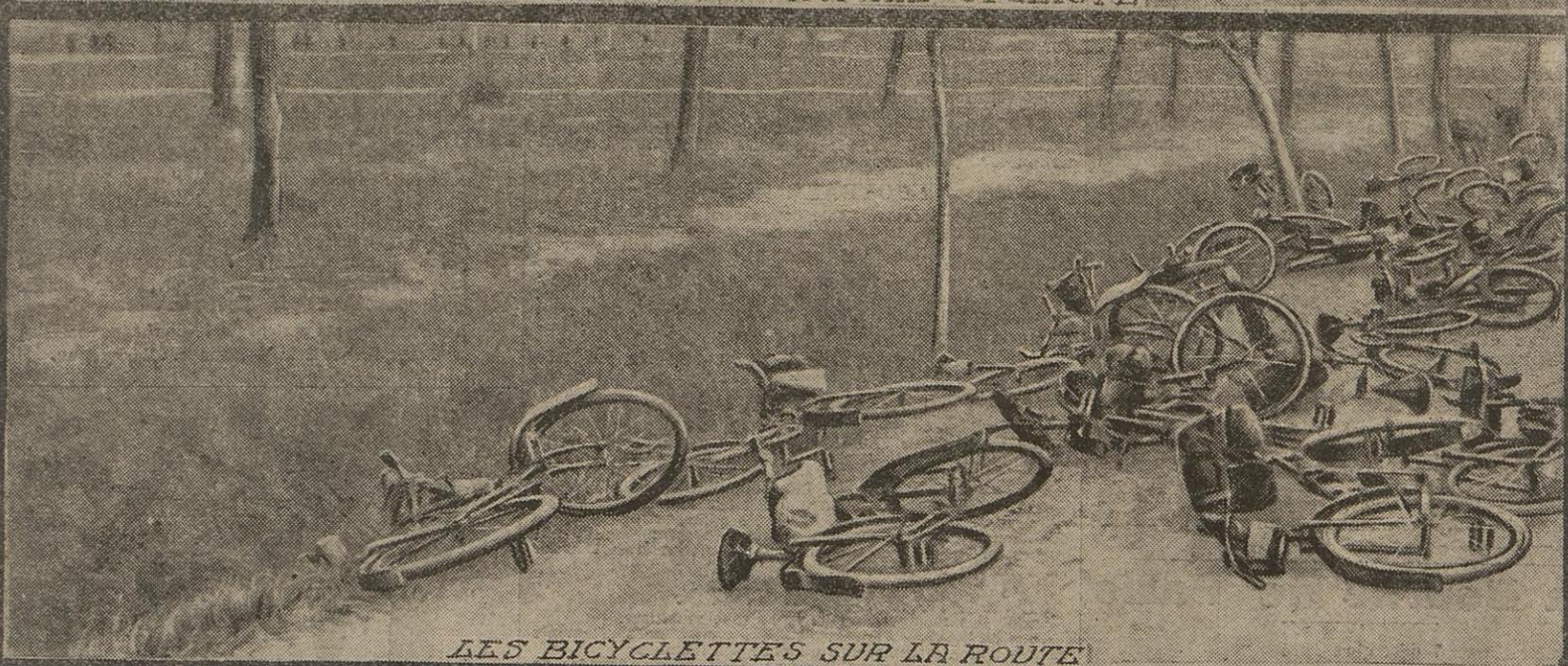
Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volunard,

UNE COMPAGNIE CYCLISTE EN RECONNAISSANCE



ARRIVÉE DE LA COMPAGNIE CYCLISTE



LES BICYCLETTE SUR LA ROUTE



LES CYCLISTES EN LIGNE DE COMBAT

Les compagnies cyclistes actuellement sur le front rendent les plus grands services à nos armées. Elles sont utilisées pour le service de reconnaissance et signalent toujours avec succès des patrouilles ennemies. Souvent, nos cyclistes font encore le coup de feu. Laisant leurs machines sur le bord de la route, ils se retranchent rapidement derrière les abris les plus proches et arrêtent ainsi les détachements qui viennent menacer nos troupes en marche.